



HAL
open science

Des projets alimentaires territoriaux pour répondre de façon durable à l'alimentation des territoires périurbains

Leny Moulin

► **To cite this version:**

Leny Moulin. Des projets alimentaires territoriaux pour répondre de façon durable à l'alimentation des territoires périurbains. Géographie. 2016. dumas-01540797

HAL Id: dumas-01540797

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01540797>

Submitted on 16 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remerciement

Je tiens à remercier en premier lieu Madame Karine Berthaud, pour avoir partagé son savoir-faire, ses connaissances, son expérience et son point de vue avec moi.

Je remercie également Frédéric Delattre et l'ensemble de mes collègues de Start'Alp, pour leur savoir-être facilitant mon intégration parmi eux.

Je remercie Monsieur Emmanuel Roux en tant que tuteur pédagogique et surtout pour le soutien qu'il a su apporter à mes travaux et envies (professionnels et personnels) tout au long de l'année.

Je remercie mes parents, pour leurs conseils et relecture affutés tout au long de ce mémoire. Je les remercie également pour être mes premiers soutiens dans tous les projets que j'entreprends au cours de ma vie.

Je remercie également, l'ensemble des personnes, qui sans les citer se reconnaîtront et qui partagent mon univers et ma vie au quotidien. Et sans qui, je ne serais certainement pas le même aujourd'hui.

Enfin je souhaite remercier le monde agricole dans son ensemble qui malgré les difficultés qu'il rencontre est un monde profondément beau et attachant.

« Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie. Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serais grand. J'ai répondu heureux. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. »

John Lennon

« La réussite c'est la fierté dans les yeux des gens que l'on aime »

Big Flo

NOTICE ANALYTIQUE Rapport de fin d'étude

M2 IDT –Ingénierie du Développement Territorial

PARCOURS : IDT-stratégie IDT-animation IDT-géomatique

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2015/2016

<p>OBSERVATIONS DU JURY A : Très bon rapport de fin d'étude B : Bon rapport mais avec des faiblesses sur quelques aspects C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects</p> <p><i>Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :</i></p> <p>Signatures</p>

	NOM	PRÉNOM		
AUTEUR	Moulin	Leny		
TITRE	Des projets alimentaires territoriaux pour répondre de façon durable à l'alimentation des territoires périurbains			
UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER & Institut de Géographie Alpine	Nom et prénom du Tuteur pédagogique	Nom de la structure dans laquelle le stage a eu lieu (et localisation)		Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury
	Emmanuel Roux	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux 38516 Voiron Cedex		Karine Berthaud
COLLATION	Nb. de pages	Nb. de volumes	Nb. d'annexes	Nb. de réf. biblio.
	76	3	2	26
MOTS-CLÉS	Projet Alimentaire Territorial - Système Alimentaire Territorial - alimentation durable - territoire périurbain - événement agricole			
TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION	Le Territoire du Pays Voironnais			
<p>RÉSUMÉ français</p> <p>En France, l'ancrage territorial de l'alimentation est désormais l'une des priorités de la politique de l'alimentation du ministère de l'Agriculture. Les acteurs nationaux et territoriaux expriment de plus en plus leur volonté d'engager les territoires dans des démarches structurantes. Cette réalité témoigne de l'importance accordée par ces acteurs à la thématique de l'alimentation durable pour tous. Prévus dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont la clé pour répondre aux problèmes de durabilité que connaissent les espaces urbanisés. La communauté d'agglomération du pays voironnais semble s'être saisi de la pertinence de mettre en place un tel projet au sein de son territoire. A travers ces quelques lignes, on peut voir à quoi ressemble la structuration d'un PAT, son application et une action concrète permettant de l'ancrer de façon durable sur un territoire.</p>				
<p>RÉSUMÉ autre langue</p> <p>In France, food's local integration is now one of the first priorities of the Ministry of Agriculture. National and local actors reveal an increasing desire to commit territories in structural process. This fact shows the importance attributed by those actors to sustainable food for all. Planned by the Farming, Food and Forest's Future Law (October 13th of 2014), territorial food projects (TFP - PAT in French: Projets alimentaires territoriaux) are a solution to answer to sustainability's issues known by urbanized areas. CAPV seems having tooked hold of the relevance of developing such projects on its territory. Through those few lines, we can see to what look like PAT's structuration, application and its concrete action to anchor a territory in a sustainable way.</p>				

Sommaire

Remerciement	3
Sommaire	5
Introduction	7
Chapitre 1 : Réflexions et politiques publiques alimentaires	12
1) Ce que les Systèmes Alimentaires Territorialisés peuvent apporter au périurbain.....	13
2) Projet Alimentaire Territorialisé pour le Voironnais : enjeux et perspectives	21
Chapitre 2 : Mission confiée	25
1) Contexte Général de la mission.....	26
2) Description de la mission (reformulation du stage)	34
3) Comment un événement agricole peut-il entrer dans le développement d'un PAT.....	35
Chapitre 3 : Résultats obtenus, perspectives opérationnelles et stratégiques	37
1) Méthode d'investigation	38
2) Présentation provisoire des résultats	40
3) Poursuite envisagée pour la seconde partie	44
Conclusion	50
Chapitre 4 : Apports réciproques	53
1) Bilan de compétences	54
2) Apports pour la structure d'accueil	60
3) Le post-stage	60
Bibliographie	62
Annexe	65

Tables.....	68
Table des Matières	71

Introduction

« C'est désormais un constat partagé et sans appel. Dans son organisation actuelle, notre système alimentaire peine à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des populations en respectant les équilibres sociaux, environnementaux et économiques. Sa faible durabilité est aujourd'hui un enjeu identifié, une invitation appuyée à faire naître des alternatives, à remobiliser toutes les parties prenantes et à explorer d'autres échelles d'action »¹.

En France, l'ancrage territorial de l'alimentation est désormais l'une des priorités de la politique de l'alimentation du ministère de l'Agriculture. L'Association des Régions de France a signé en Juillet 2014 la *Déclaration de Rennes pour des systèmes alimentaires territorialisés (SAT)*.

Dans une société française de plus en plus urbanisée, un nouveau regard est porté sur le milieu rural (Arnal C., 2012). « Longtemps laissée aux seuls agriculteurs, la campagne est désormais revendiquée par les citoyens », qui entendent « refaire campagne » (Poulot M., Rouyres T., 2007). Ainsi, nous assistons à une recomposition du rapport entre milieu urbain et milieu rural, dont l'agriculture est partie prenante (Guibert M., Jean Y., 2011).

Les liens entre agriculture et ville semblent de plus en plus se renforcer, participant à une reterritorialisation de l'agriculture (Lescureux, 2003 ; Germain, Le Guen, Thareau, 2006) ainsi qu'à la construction de nouveaux rapports de « proximité » entre la ville et l'agriculture (Bertrand, Rousier, 2004 ; Cavailhès, Wavresky, 2007). D'un côté, l'agriculture a connu de profondes mutations, et semble assumer sa multifonctionnalité (Perrier-Cornet P.) et ses liens au territoire. De l'autre, la ville s'étale sur les espaces ruraux environnants (Roux E., Vanier M., 2008), aboutissant à une dilution de la frontière entre espaces ruraux et espaces urbains qui réinterroge le rapport entre monde urbain et rural.

Les acteurs nationaux et territoriaux expriment de plus en plus leur volonté d'engager les territoires dans des démarches structurantes. Cette réalité témoigne de l'importance accordée par ces acteurs à la thématique de l'alimentation durable pour tous.

¹ Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation ? Etude sur l'impact des systèmes alimentaires territorialisés : l'alimentation durable dans les projets de territoires, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie / IUFN, 2015

Les collectivités territoriales sont parmi les acteurs qui s'intéressent de plus en plus aux enjeux du développement durable. Elles sont les « *facilitateurs de la transition sociale-écologique de leur territoire* »². Afin de répondre aux problématiques du « mieux manger », du « manger localement ce qui est produit localement » que connaît de plus en plus la société d'aujourd'hui mais aussi dans le but de résoudre les problèmes que cause la sur-urbanisation des terres agricoles, les collectivités sont les mieux placées pour expérimenter « *des alternatives au système alimentaire actuel* ». L'approche territoriale reliant bassins de vie urbains, espaces agricoles périphériques et territoires ruraux (Arnal C., 2012), apparaît comme l'une des perspectives à étudier sérieusement.

Avec le développement de la périurbanisation dans les grandes aires urbaines françaises, l'agriculture est confrontée à une forte pression foncière. Cependant, le fait périurbain ne signe pas l'arrêt de l'agriculture, il la transforme. L'agriculture devient périurbaine. Elle n'intervient plus uniquement sur la production alimentaire mais joue aussi un rôle dans la gestion du cadre de vie, du patrimoine, du lien social...

L'agglomération Grenobloise est la deuxième aire urbaine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Entourée de trois massifs montagneux (Belledonne, Chartreuse et Vercors), cela a influé le développement des villes mais aussi des pratiques agricoles.

La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine évoquée précédemment, est un atout pour le développement du « Grand Grenoble » (Alpes Sud-Isère, Grenoble Alpes Métropole, Grésivaudan, PNR de Chartreuse, PNR du Vercors, Pays Voironnais) en termes de valorisation du cadre de vie en préservant les espaces de nature, mais aussi en termes d'approvisionnement en ressources alimentaires. Mais cela suffit-il pour permettre la durabilité de l'agriculture locale ?

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (Nord Ouest de Grenoble), que l'on nommera pour la suite CAPV, fait partie des 6 territoires constituant le « Grand Grenoble ». Elle dispose du plus fort potentiel agricole de l'espace métropolitain. Il est donc capital de mener une réflexion approfondie sur ce territoire afin de répondre à tous les constats/questionnements évoqués précédemment.

² Construire un projet alimentaire territorial, Méthodologie croisées, Mode Projet d'IUFN & Mode Labom'21, Février 2016, 16p.

Au vu de ces éléments, voici quelques pistes de travail qui semblent intéressantes de creuser :

→ L'échelle du Pays Voironnais est-elle la bonne pour mener à bien un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ?

→ Comment rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs agricoles et alimentaires du territoire ?

→ Doit-on faire une distinction entre secteur agricole, alimentaire et artisanal ?

→ Quels sont les outils et moyens (humains, juridiques, institutionnels, financiers ...) pour mener à bien une telle démarche ? Et quels sont aussi les freins que l'on pourrait rencontrer ?

Ceci constitue une première base de réflexion solide dans la conceptualisation d'un PAT que l'on voudrait mener dans le temps et où tous les acteurs socio-agricolo-économiques seraient en étroite relation pour ne former qu'une seule et même entité territoriale englobée dans un système alimentaire auto-suffisant.

L'un des outils qui sera mis en exergue lors de ce développement est un outil d'animation de projet mais aussi de stratégie territoriale : la mise en place d'un événement agricole. La problématique principale de ce mémoire, au vu de tout ce qui a été énoncé précédemment sera : En quoi un événement mettant en valeur l'agriculture locale peut-il être un outil constituant et fédérateur d'un projet alimentaire d'un territoire périurbain ?

Pour appuyer les différentes réflexions qui ont été posées ici, plusieurs hypothèses sont apportées :

- Le Pays Voironnais semble être un territoire trop petit pour mener de façon cohérente un PAT. Il semblerait plus cohérent de mettre en place une telle démarche à l'échelle des 6 territoires.

- L'organisation d'un événement mettant en valeur l'agriculture et l'alimentation locale semble être une clé d'entrée pour amorcer la mise en place d'un PAT.

- Un événement agricole permettrait d'apporter une certaine « valeur ajoutée » au travail réalisé par les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires du territoire. Cette démarche de valorisation servira en amont, dans la conception de l'action, à fédérer des acteurs du monde agrico-alimentaire autour d'un même projet.

Pour tenter d'affirmer ou d'infirmier ces hypothèses, il sera apporté, à travers ce mémoire, une réflexion sur les systèmes alimentaires territorialisés dans leurs larges ensembles et sur la possibilité de mettre en place un Projet Alimentaire Territorialisé pour répondre aux questionnements évoqués dans cette introduction. Par la suite, une autre réflexion, celle-ci plus affinée et en lien avec le stage de fin d'étude, portera sur l'éventualité de mettre en place un événement mettant en valeur l'agriculture locale. Un événement qui sert de prolongement et/ou d'outil de mise en œuvre d'un PAT. Pour cela, un état des lieux du contexte agricole du territoire d'étude (celui de la CAPV) sera réalisé, puis la mission professionnelle qui a été confiée sera un peu plus détaillée et quelques résultats effectués lors de cette première partie de stage seront apportés. Pour finir, suite à la conclusion de ce mémoire, une partie un peu plus réflexive, fera état de mon bilan de compétences acquis au cours du stage, de ma formation et des années passées, ainsi que les éléments que j'ai pu apporter à la structure d'accueil et enfin une ouverture sur mon post-stage.

Chapitre 1 : Réflexions et politiques publiques alimentaires

1) *Ce que les Systèmes Alimentaires Territorialisés peuvent apporter au périurbain*

1) *De quoi parle-t-on ?*

Le concept de système alimentaire territorialisé a été mis en place par la communauté scientifique et les organisations internationales pour faire opposition à l'hégémonie du système agroindustriel de production et de consommation de masse. Certes, ce mode de fonctionnement a permis la réduction du coût des aliments, l'amélioration d'approvisionnement au plus grand nombre et l'amélioration des conditions hygiéniques, mais il convient d'entendre aujourd'hui le fait qu'il est trop dévastateur pour notre planète et l'espèce humaine qui vit dessus.

L'Académie d'Agriculture Française définit les objectifs des SAT en disant qu'ils « *servent à valoriser les produits dans des filières de proximité, à privilégier une agriculture familiale, des réseaux de PME et TPE agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation permettant de mieux partager la valeur créée, d'inventer de nouveaux modèles de production respectueux de la santé des consommateurs et enfin à intégrer une bonne gestion des ressources naturelles tout en limitant l'impact sur l'environnement en luttant contre les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire* ».

Mais à quelle(s) échelle(s) s'appliquent-ils ?

2) *A quelle échelle ?*

La question de la dimension spatiale des SAT est souvent posée : locale, régionale, nationale ?

Il faut bien comprendre que « *le concept de SAT ne résulte pas d'une vision nostalgique de l'exploitation agricole d'autosubsistance nourrissant une famille, mais bien de considérations « post-modernes », dans la mesure où le modèle « contemporain » génère trop d'externalités négatives, auxquelles viennent s'ajouter des dérives économiques qui choquent le bon sens en ces temps de crise* » (Rastoin JL – 2015).

Rastoin parle ici des importations agricoles et agroalimentaires induites par des filières mondialisées. La facture des importations agroalimentaires françaises est lourde : 37 milliards € en 2013, en progression de 77 % dans les 13 dernières années...

Les 2/3 de ces importations agroalimentaires proviennent de l'UE, donc de pays aux conditions agroclimatiques proches des nôtres et concernent toute la panoplie des produits (viandes, fruits, poissons, vins et alcools, produits laitiers, produits à base de céréales, aliments pour animaux), chaque catégorie générant une facture de 3 à 4 milliards € en 2012. Même s'il ne sera jamais possible de réduire certaines importations (comme les produits tropicaux : fruits, café, thé, cacao, etc.), il existe toutefois, de nombreuses pistes qui, elles aussi, appellent des innovations de rupture (culturelles cette fois-ci) et un élan stratégique.

Un SAT est donc « *en premier lieu, national. Il répond par là à un argument de souveraineté alimentaire* » (Rastoin JL – 2015). Le SAT national doit ensuite se « *décliner au plan régional, lorsque le potentiel agroclimatique le permet, ce qui est le cas pour la totalité des régions françaises* » (Rastoin JL – 2015).

Toujours selon Rastoin, les SAT sont « *adaptés à des bassins de 1 à 5 millions d'habitants et à des agglomérations inférieures à 500 000 personnes* ». Ceci pourrait donc concerner environ 50 millions de personnes en France, soit quasiment les ¾ de la population du pays.

Pour de nombreux pays dans le monde, les SAT sont des moyens d'affirmer une certaine gouvernance alimentaire reposant sur une « *stratégie de sécurité alimentaire pour tous, sur un dispositif de coordination d'acteurs et de mutualisation de moyens, sur une mesure de performances en termes de développement durable, et ceci à l'échelle d'un territoire* » (Rastoin JL – 2015).

Comme nous avons pu le voir précédemment, en France les SAT sont encouragés par l'Etat à travers une politique nationale de l'alimentation, déclinée en régions (cf introduction mémoire – « *Déclaration de Rennes* »).

En pleine expansion et dans un contexte politique d'intensification de l'économie circulaire territoriale, les SAT ne constituent qu'un « idéal-type utopique » pour certains mais ont néanmoins l'avantage d'indiquer un cap et de fournir un contenu aux personnes en charge des réflexions et des décisions politiques alimentaires. De plus l'amplification de ce mouvement est conditionnée par des inflexions ou des ruptures dans les pratiques et les cadres réglementaires actuels, avec la mise en place de véritables politiques alimentaires territoriales.

Mais quels sont ces leviers d'actions qui résultent des SAT et qui permettent de mettre en œuvre une politique alimentaire territorialisée ?

3) Les systèmes alimentaires territorialisés dans les projets de territoire

Cette partie est tiré du rapport Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation ? écrit par l'IUFN en Novembre 2015.

Comme on a pu le voir les objectifs des SAT sont « *de valoriser les produits dans des filières de proximité, de privilégier une agriculture familiale et des réseaux de PME et TPE agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation permettant de mieux partager la valeur créée, d'inventer de nouveaux modèles de production respectueux de la santé des consommateurs et intégrant une bonne gestion des ressources naturelles tout en limitant l'impact sur l'environnement et les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire. L'originalité des SAT réside ainsi principalement dans leur configuration et leur gouvernance participative soucieuse d'équité.* » (Région Bretagne & Association des Régions de France, 2014).

Pour qu'il soit possible de concrétiser ces concepts sur le terrain, les collectivités, acteurs majeurs de cette transition peuvent s'appuyer en France sur un cadre réglementaire favorable à cette évolution. Avant de voir en quoi ces compétences représentent des leviers d'actions possibles pour la mise en œuvre d'une politique alimentaire territorialisée il sera effectué un bref rappel de celles-ci dans les collectivités territoriales.

3.1) Rappel des compétences dans les collectivités territoriales

Cette sous partie liste les compétences des collectivités territoriales énumérées dans le code général des collectivités territoriales. La dernière réforme en date est la loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015. L'objectif de cette loi est de clarifier le rôle des différents échelons territoriaux et de rendre leur action plus efficace, tout en renforçant le couple région-intercommunalités. Ces changements touchent notamment à la clause de compétence générale.

Celle-ci consiste à accorder aux collectivités une capacité d'intervention générale, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une énumération de leurs attributions. Elle donne à la collectivité concernée les compétences « pour traiter de toute affaire ayant un lien avec son territoire », selon la définition du Conseil constitutionnel.

Il existe également le principe de compétence exclusive, qui quant à lui, dresse des listes préétablies de domaines, sous la forme d'un catalogue exclusif des compétences. La

réforme attribue donc ce principe aux départements et régions, qui ne pourront plus intervenir que dans des domaines de compétences réservés.

La liste de compétences présentée ci-dessous a donc été actualisée selon les changements apportés par la loi NOTRe.

Conseil Régional :

- Développement économique : planification (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), programmation des équipements, aménagement, politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire, développement agricole. Le rôle de la région dans ce domaine est renforcé par la loi NOTRe.
- Aménagement : aménagement durable du territoire (schéma régional d'aménagement durable du territoire), mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets
- Education et formation professionnelle, fonctionnement des lycées, commande publique
- Développement des ports, classement des réserves naturelles régionales

La loi du 27 janvier 2014 désigne la région comme chef de file notamment en matière de développement économique (*Article L1111-9*, 2014). Elle dote aussi la région d'une nouvelle instance, la conférence territoriale de l'action publique, visant à « favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics » (*Article L1111-9-1*, 2014). Cette instance établit donc la région comme l'échelon en charge de la coordination des actions des collectivités locales et de l'élaboration et la mise en place de politiques publiques sur le territoire.

Conseil Départemental :

- Solidarité et compétence sociale : enfance, protection maternelle, handicap et insertion sociale, personnes âgées, prestations sociales
- Education : fonctionnement des collèges, gestion du personnel, commande publique

- Aménagement : équipement rural, aménagement foncier (PAEN), gestion de l'eau et des voiries (selon priorités communes). La loi NOTRe confie la gestion des services de transports scolaires à la région, sauf si celle-ci choisit de déléguer cette compétence aux départements.
- Développement économique : Aides aux entreprises (domaine partagé)

La loi du 27 janvier 2014 désigne le département comme chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires (Article L1111-9, 2014).

Communes :

- Urbanisme : PLU, zones d'aménagement concerté (ZAC) avec l'obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme, permis de construire
- Environnement : communes de plus de 50 000 habitants : rapport de développement durable, elles peuvent également mettre en place un Agenda 21 et un PCET
- Sanitaire et social : action sociale facultative via les centres communaux d'action sociale (gestion des crèches, des foyers de personnes âgées)
- Enseignement : écoles préélémentaires et élémentaires (création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants), commande publique
- Culture : création et entretien des bibliothèques, musées, etc., organisation de manifestations culturelles
- Sports et loisirs : création et gestion des équipements sportifs, subvention des activités sportives (y compris les clubs sportifs professionnels), en charge des aménagements touristiques.

La loi du 27 janvier 2014 désigne la commune comme chef de file en matière de mobilité durable, d'organisation des services publics de proximité, d'aménagement de l'espace et de développement local.

Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) :

- Développement économique : création d'un espace économique attractif pour les entreprises
- Aménagement : action de planification, PLUi
- Environnement : un domaine privilégié d'intervention mais partagé des communautés : eau et déchets, paysage, outil de sensibilisation à l'environnement
- Logement et politique de la ville

Les EPCI sont dotés de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui leur sont déléguées par les communes lorsque leur gestion est plus cohérente à cet échelon territorial.

Toutes ces compétences ouvrent ainsi aux collectivités de nombreuses perspectives d'action en matière de politique alimentaire territorialisée. Ces possibilités sont présentées ci-après.

3.2) Les leviers d'actions des collectivités territoriales pour mettre en œuvre une politique alimentaire territorialisée en France

Parmi les nombreuses compétences énumérées précédemment, les collectivités territoriales disposent de nombreux leviers d'action, appuyés par les politiques nationales et européennes, pour mettre en œuvre une politique alimentaire territorialisée et cela à chaque étape de la chaîne alimentaire, de la gestion du foncier agricole à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces leviers d'action permettent entre autre de :

Préserver les terres agricoles

Afin de préserver le foncier agricole contre l'étalement urbain, de limiter l'artificialisation des sols ou le mitage des terres agricoles, les collectivités disposent de plusieurs outils pour agir. Elles peuvent tout d'abord réaliser un diagnostic foncier et agricole, afin d'identifier les terres disponibles. Les documents d'urbanismes (PLU, PLUi, PADD, SCOT ...) sont également une ressource essentielle pour la protection du foncier. Les collectivités peuvent aussi protéger le foncier en cherchant à aménager les espaces agricoles, notamment les espaces périurbains via la mise en place de zones d'activités agricoles.

Les communes disposent également de propriétés foncières ou bâties, qui font partie de leur domaine privé et qu'elles peuvent mettre à disposition d'agriculteurs, bénéficiant ainsi au projet agricole local. Les collectivités peuvent aussi acquérir des terres agricoles pour éviter leur urbanisation.

Encourager l'activité agricole et l'agroécologie

L'action de préservation du foncier agricole doit être complétée par une volonté de faciliter l'accès à la terre, notamment via des politiques foncières, des aides à l'installation, des partenariats avec les Chambres d'agriculture, ou la participation à l'épargne solidaire.

Mettre en place une stratégie alimentaire durable impose également de redéfinir les critères d'attribution des aides aux producteurs. Les collectivités peuvent intégrer dans leur procédures des critères de développement durable afin d'encourager des pratiques agroécologiques. La compétence de développement économique appartient en priorité à la région qui, en qualité de chef de file, peut organiser l'action des autres collectivités dans ce domaine.

Renforcer l'autonomie alimentaire des territoires

Pour créer des territoires résilients et plus autonomes, les collectivités territoriales peuvent mettre leurs compétences au service du renforcement de la production agricole, afin d'adapter l'offre à la demande des populations locales.

Pour cela, elles peuvent encourager la diversification de l'agriculture pour satisfaire la demande des consommateurs, telle que les projets de polyculture-élevage au sein des exploitations. Elles peuvent également développer des outils favorisant cette diversification, mettre en place des aides à la diversification, développer l'agriculture participative (crowdfunding agricole), ou encore développer des réseaux de partenaires urbain/périurbain (Pôle Emploi, grossistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, auto-entrepreneurs).

Enfin, elles peuvent contribuer au renforcement de la qualité des produits en encourageant l'agriculture biologique et/ou locale à travers les aides à l'installation. Elles peuvent aussi soutenir la production fermière et les démarches de qualité – telles que les signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) – qui offrent des prix plus stables aux producteurs et une meilleure valeur ajoutée. Cela peut se faire en privilégiant les produits

SIQO en restauration collective ou en encourageant les producteurs qui s'engagent dans une démarche SIQO.

Créer de la valeur ajoutée et relocaliser les filières

Pour créer de la valeur ajoutée dans les filières alimentaires, les collectivités peuvent encourager la relocalisation des outils de transformation de produits agricoles et alimentaires. Elles peuvent par exemple soutenir les outils de transformation de proximité et favoriser leur réinstallation : elles peuvent ainsi mailler le territoire avec des équipements permettant de valoriser localement la production afin d'accroître la valeur ajoutée liée à l'activité agricole (abattoir, conserverie, laboratoire pour volailles, moulins, etc.), monter des partenariats entre collectivités et opérateurs économiques pour la réalisation d'équipements adaptés (afin d'approvisionner la restauration collective), mutualiser des équipements de transformation et des points de vente, ou encore créer des marques collectives territorialisées.

Encourager les circuits courts et de proximité

Les communes ou intercommunalités sont compétentes pour gérer l'installation de marchés de producteurs locaux et pratiquant l'agriculture biologique ; elles peuvent aussi mettre à disposition des locaux pour les points de vente collectifs ou pour les associations s'occupant de la distribution de paniers biologiques.

La mise en place d'un partenariat avec les Chambres d'Agriculture peut aussi faciliter la mise en place de circuits courts et de proximité en accompagnant la création de structures de distribution. Enfin, pour légitimer et consolider leur action en lien avec les circuits courts et de proximité, les collectivités peuvent mettre en place un Observatoire des circuits courts et de proximité permettant d'étudier et de mesurer les impacts économiques, sociaux et environnementaux du développement de ces circuits.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire est une des quatre priorités de la politique nationale de l'alimentation, ce qui permet aux collectivités de bénéficier d'un cadre national comprenant des outils et actions mis en place par l'Etat. Les collectivités territoriales peuvent agir afin de réduire les pertes et gaspillages alimentaires, en établissant un diagnostic du gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective et en mobilisant les professionnels de ce secteur afin de réduire les quantités de produits jetés. Des actions de ce type peuvent

être menées auprès des différents acteurs de la chaîne alimentaire : les collectivités peuvent par exemple faire la promotion de pratiques plus durables au sein de la restauration hors domicile, telles que la généralisation des « doggy bags », ou encore sensibiliser les citoyens sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au gaspillage alimentaire.

La partie qui suit traite les Projets Alimentaires Territoriaux qui se retrouvent être au final le prolongement de tout ce que nous venons d'énumérer et ce dans la mise en place concrète d'action/politique alimentaire sur le territoire.

2) Projet Alimentaire Territorialisé pour le Voironnais : enjeux et perspectives

1) De quoi parle-t-on ?

Le Projet Alimentaire Territorial est une démarche co-construite, inscrite dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), visant à relocaliser l'économie, l'agriculture et les services, pour s'orienter vers un système agricole et alimentaire respectueux de l'environnement, de la santé et créateur de lien social.

Il vise à structurer et mettre en œuvre un système agricole et alimentaire territorial intégré approvisionnant un bassin de consommation en produits locaux et de qualité, par le soutien à l'installation des agriculteurs, le développement des circuits courts, l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

Mais par quels biais les PAT renforcent-ils la durabilité du système alimentaire ?

2) Renforcer la durabilité du système alimentaire

Pour les acteurs locaux, les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et recouvrent alors les finalités du développement durable via :

- **Une production et consommation responsables** : à travers la structuration et consolidation des filières dans les territoires et la mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation de producteurs alimentaires et à la

préservation des terres arables sans lesquels la production n'est pas possible ; accompagnement des changements des comportements et des régimes alimentaires.

- **Une préservation de la biodiversité** : à travers la généralisation des modes de production agro-écologiques et respectueux des variétés, des espèces, de la qualité des eaux et de la diversité écologique, dont la production biologique.
- **Une cohésion sociale et territoriale** : à travers des produits de qualité accessibles à tous et partout et de nouveaux partenariats entre les territoires (urbains, péri-urbains et ruraux) et les acteurs dans toute leur diversité.
- **Un épanouissement des êtres humains** : à travers la reconquête des savoir-faire et cultures culinaires, qui sont des facteurs de plaisir, de goût et de convivialité.
- **Une lutte contre le changement climatique** : à travers des circuits de distribution optimisés, des pratiques culturelles et des régimes alimentaires à faibles émissions des gaz à effet de serre.
- **Une gouvernance participative** : à travers son caractère collectif et co-responsable, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire, parties prenantes du futur système alimentaire territorial. En ce sens, le projet alimentaire territorial contribue à l'affirmation d'une identité et d'une culture du territoire.

Il s'agit donc bien de co-construire une action transversale, multisectorielle fondée sur l'écoute et la participation de toutes les parties prenantes du territoire.

Mais comment met-on en place un tel processus ?

3) Construire un projet alimentaire territorialisé

Cette partie est tirée du dossier Construire un projet alimentaire territorial, écrit par l'IUFN et le Labo M'21 (Conseil Départemental de Gironde) en Février 2016.

En s'appuyant sur des accompagnements réussis des collectivités territoriales, l'IUFN et le Conseil Départemental de la Gironde ont développé deux méthodologies (« mode projet » et « mode labo ») afin d'aiguiller et d'outiller les collectivités dans la construction de leur projet alimentaire territorial.

Le « Mode projet » proposé par IUFN s'appuie sur un état des lieux co-construit et partagé avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire local. Fondé sur l'analyse de la réalité agricole et alimentaire territoriale, il permet de fixer des objectifs et une vision

commune du système alimentaire souhaité et d'organiser une gouvernance territoriale pour le soutenir.

Le « Mode Labo » développé par le Conseil Départemental de la Gironde s'appuie sur les méthodes de backcasting³ et permet aux territoires de se projeter dans un futur souhaité qui devient le point de départ des réflexions sur un nouveau projet territorial. Cette méthode, de par ses techniques d'animation innovantes et dynamiques, favorise la prise de conscience et la compréhension des enjeux liés à l'alimentation durable

3.1) Le mode projet :

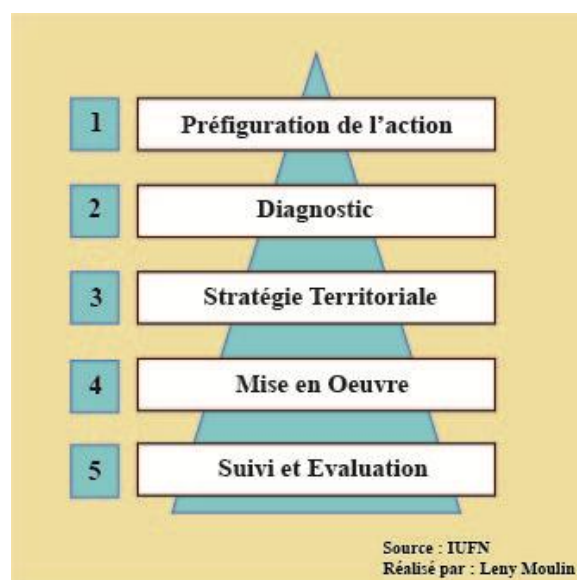
La construction d'un Projet alimentaire en mode projet proposée par IUFN reconnaît comme préalable le caractère unique de chaque territoire. La méthodologie sert donc de canevas de réflexion stratégique, qui doit ensuite être travaillé en fonction des spécificités et des besoins de chaque collectivité. Elle repose sur 5 phases successives, partant du constat de l'existant vers la préfiguration de l'action à mener, jusqu'à la phase d'évaluation ex post.

Cette méthodologie vise à répondre à plusieurs enjeux inhérents à la thématique des systèmes alimentaires territorialisés :

- L'enjeu de transversalité interne à une collectivité autour de la question alimentaire.
- L'enjeu de mobilisation d'acteurs locaux.
- L'enjeu de rassemblement, voire de production de données sur la situation alimentaire locale afin d'assurer la pertinence des actions décidées.

3.2) Le mode Labo

La construction d'un Projet alimentaire en mode Labo'M 21 suppose d'inverser le fonctionnement classique de la réflexion. Le point de départ devient ici la définition du futur souhaité collectivement. En d'autres termes, il s'agit donc de dessiner ensemble les contours de l'avenir qui permettra d'accéder à une capacité alimentaire pour tous.



³ Backcasting = analyse rétrospective (à l'opposé de forecasting = prospective)



La méthodologie propose ensuite en 7 phases d'identifier les parties concernées, les pratiques existantes comme autant de sources d'inspirations, les compétences nécessaires pour y arriver puis de se mettre dans une logique de coresponsabilité permettant à chacun de mesurer sa part de responsabilité dans un écosystème territorial et de définir ainsi un nouveau mode de gouvernance territoriale permettant de s'appuyer sur chacun pour définir et mettre en œuvre les nouvelles solutions à la hauteur des enjeux.

4) Au regard du Pays Voironnais

Au vue des éléments énumérés précédemment et des deux mois de stage déjà effectués au sein du Pays Voironnais, il semblerait que la méthodologie la plus approprié pour mettre en œuvre un PAT sur ce territoire soit celle du « mode projet ».

Néanmoins, il se pourrait qu'un Projet Alimentaire Territorialisé soit déjà en place au sein du territoire. Les multiples initiatives mises en place depuis quelques années peuvent être interprété comme un PAT en fin de phase n°2 (diagnostic) / début de phase n°3 (stratégie alimentaire). Les parties qui suivent servent à valider ou invalider cette hypothèse.

Chapitre 2 : Mission confiée

1) Contexte Général de la mission

1) Etat des lieux agricole

Ce contexte agricole est fortement tiré du travail réalisé par les étudiants du Master IDT de Grenoble Alpes Université et les étudiants du Master ADR de l'Université Lumière Lyon 2.

1.1) Contexte agricole du Grand Grenoble

En 2010, plus de 75 % des exploitations agricoles sont situées en zone urbaine et périurbaine contre 44 % en 2000 (INSEE, Agreste, 2010).

La production est variée touchant les grandes cultures, le maraîchage, les vergers, l'élevage... C'est un secteur économique pourvoyeur de services aux populations et aux collectivités : approvisionnement de proximité, recyclage des déchets, gestions des ressources naturelles (site officiel de la Chambre d'Agriculture).

Ce type d'agriculture se confronte à de nombreux enjeux et notamment fonciers avec l'urbanisation grandissante de surfaces agricoles cultivables. Au-delà du foncier, les enjeux sont économiques, culturels, identitaires, sociaux, territoriaux, institutionnels...

Le paysage agricole grenoblois a évolué dans le temps mais a toujours été soumis aux contraintes naturelles du territoire. La présence des trois massifs (Belledonne, Chartreuse et Vercors) qui enserrant les deux vallées du Y grenoblois, où coulent le Drac et l'Isère a influé le développement des villes mais aussi des pratiques agricoles.

Cette ancienne vallée glaciaire offre à la fois un fond de vallée, très plat mais sujet aux inondations ; des coteaux avec des pentes plus élevées, exposés au soleil selon leurs orientations ; une zone de montagnes et d'alpages. Les villes comme l'agriculture ont réussi à s'adapter pour se développer aux seins de ces différents espaces.

En ce qui concerne les différentes pratiques agricoles présentes sur le territoire, on retrouve :

- Dans le fond de vallée, traversé par des cours d'eau (Drac et Isère) une plaine agricole avec une terre riche en raison du sol limoneux et d'une nappe phréatique proche de la surface. Ici, les pratiques agricoles s'orientent vers les grandes cultures et le maraîchage. Ces espaces sont présents dans le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

- Sur les coteaux, du fait de la pente, les pratiques agricoles s'orientent quant à elles vers l'élevage, l'arboriculture ou encore la viticulture. Les contraintes sont plus fortes qu'en plaine. On retrouve aussi ce type d'espaces dans le Grésivaudan et le Pays Voironnais.
- En montagnes, les pratiques agricoles s'orientent exclusivement vers l'élevage. On retrouve notamment quelques bassins laitiers dans le Pays Voironnais.

Avec le développement de la périurbanisation, l'agriculture est confrontée à une forte pression foncière. Dans la vallée du Grésivaudan, on retrouve cette pression en plaine avec le développement des zones d'activités, à l'image de celle de Crolles, et de l'habitat périurbain. Mais aussi sur les coteaux qui offrent un lieu de vie agréable. Au nord, en direction du Pays Voironnais, l'agriculture est aussi concurrencée par le développement économique de la zone.

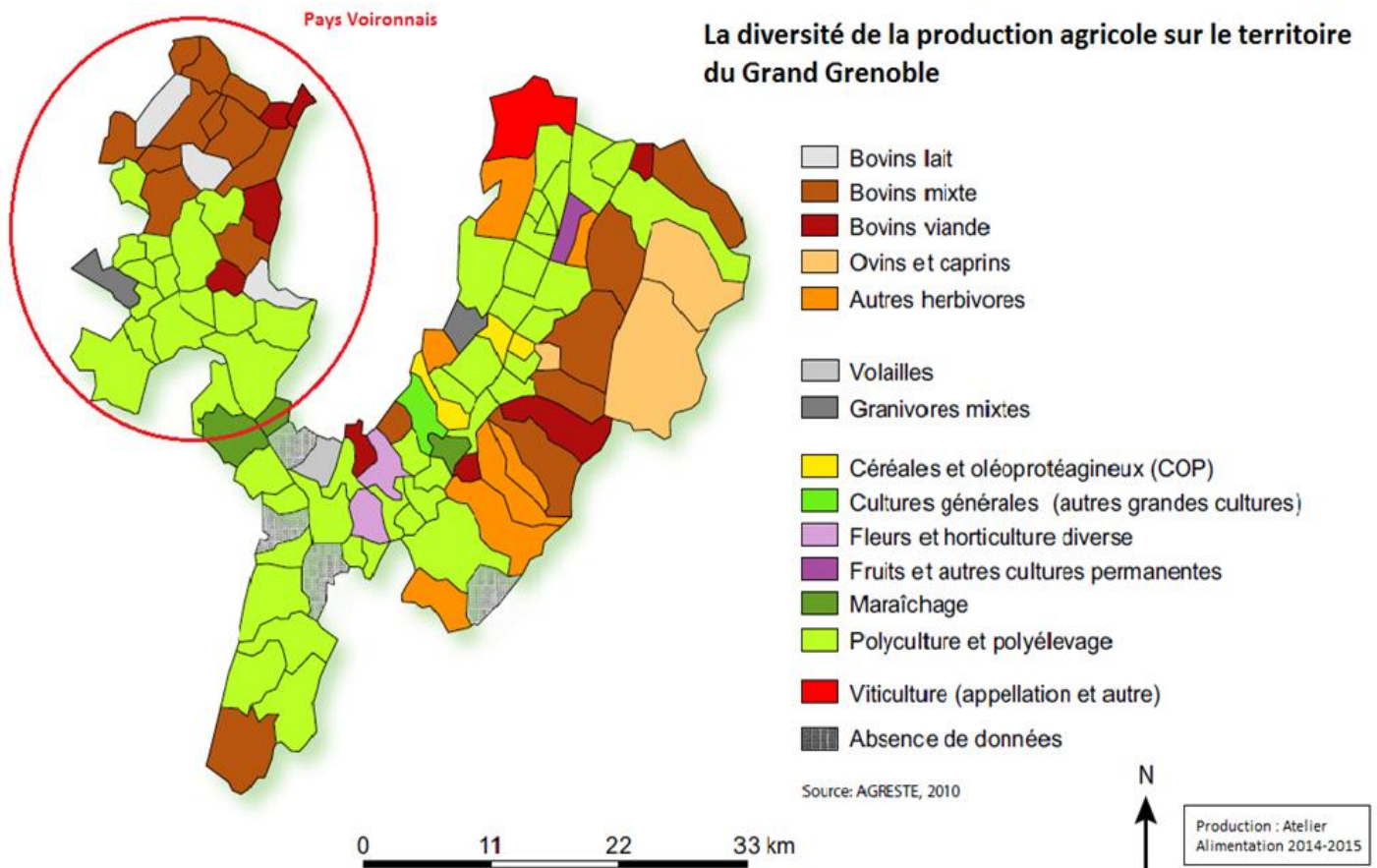
Cependant, le fait périurbain ne signe pas l'arrêt de l'agriculture, il la transforme. L'agriculture devient périurbaine. Elle n'intervient plus que sur la production alimentaire mais joue aussi un rôle dans la gestion du cadre de vie, du patrimoine, du lien social,... Cette multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine est un atout pour le développement de la métropole grenobloise en termes de valorisation du cadre de vie en préservant les espaces de nature, mais aussi en termes d'approvisionnement en ressources alimentaires.

Plusieurs initiatives, comme les AMAP, par exemple sont un exemple de la mutation des pratiques agricoles. Cependant, cela suffit-il pour permettre la durabilité de l'agriculture ?

D'après les données du recensement agricole, le nombre d'exploitations est passé de 2 522 en 1988 à 1 124 en 2010. Les surfaces agricoles utilisées ont aussi diminué sur cette période, elles sont passées de 36 637 ha à 30 503 ha.

La préservation des terres et de l'emploi agricole sont des questions importantes à se poser. Cela a été compris par les différentes échelles des collectivités territoriales. La région mais aussi le département, à travers les chambres d'agriculture, encouragent le développement de l'agriculture et l'installation des agriculteurs. Les collectivités locales, comme La Métropole, Le Pays Voironnais et le Grésivaudan, l'ont aussi compris, en définissant ces lieux comme des espaces à enjeux dans le développement métropolitain.

L'agriculture grenobloise se caractérise par les différentes pratiques agricoles mais aussi grâce à la diversité des produits qui y sont cultivés et/ou élevés. Ci-dessous, la carte montre les différentes orientations technico-économiques des communes en matière d'agriculture.



Pour subvenir aux besoins alimentaires de la population, l’agriculture grenobloise semble offrir un large choix de produits. Cependant, il apparaît que la part des productions des agriculteurs vendues sur le territoire reste encore faible par rapport aux productions vendues à l’extérieur (atelier Territorialisation 2015) .

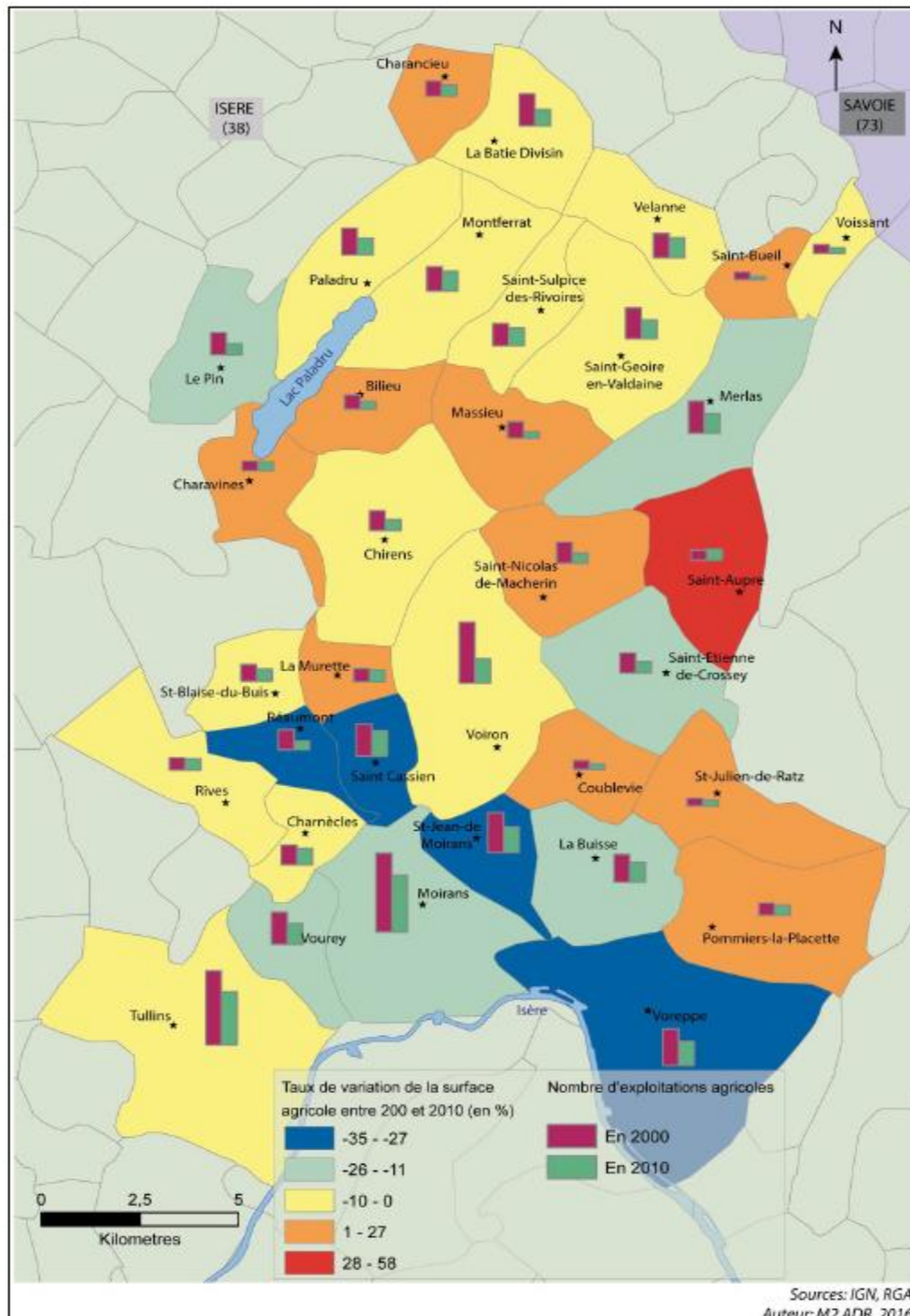
1.2) Contexte agricole du Pays Voironnais

1.2.1) Un secteur fragile mais avec un fort potentiel de développement.

Le pays voironnais présente un caractère agricole fort. Les espaces agricoles sont vus comme une ressource économique et alimentaire, et comme un support majeur à l’organisation du territoire. Actuellement, l’agriculture représente 600 emplois, soit 2% des emplois du Pays Voironnais, sur 505 exploitations qui représentent 3,6% des établissements actifs du territoire. Comme le montre la carte de l’évolution de la surface agricole et du nombre d’exploitations agricoles dans le Pays Voironnais (voir ci-dessous), les communes du

sud du territoire comptent le plus grand nombre d'exploitations, dans la plaine de l'Isère ou à proximité.

Evolutions de la surface agricole et du nombre d'exploitations agricoles dans le Pays Voironnais

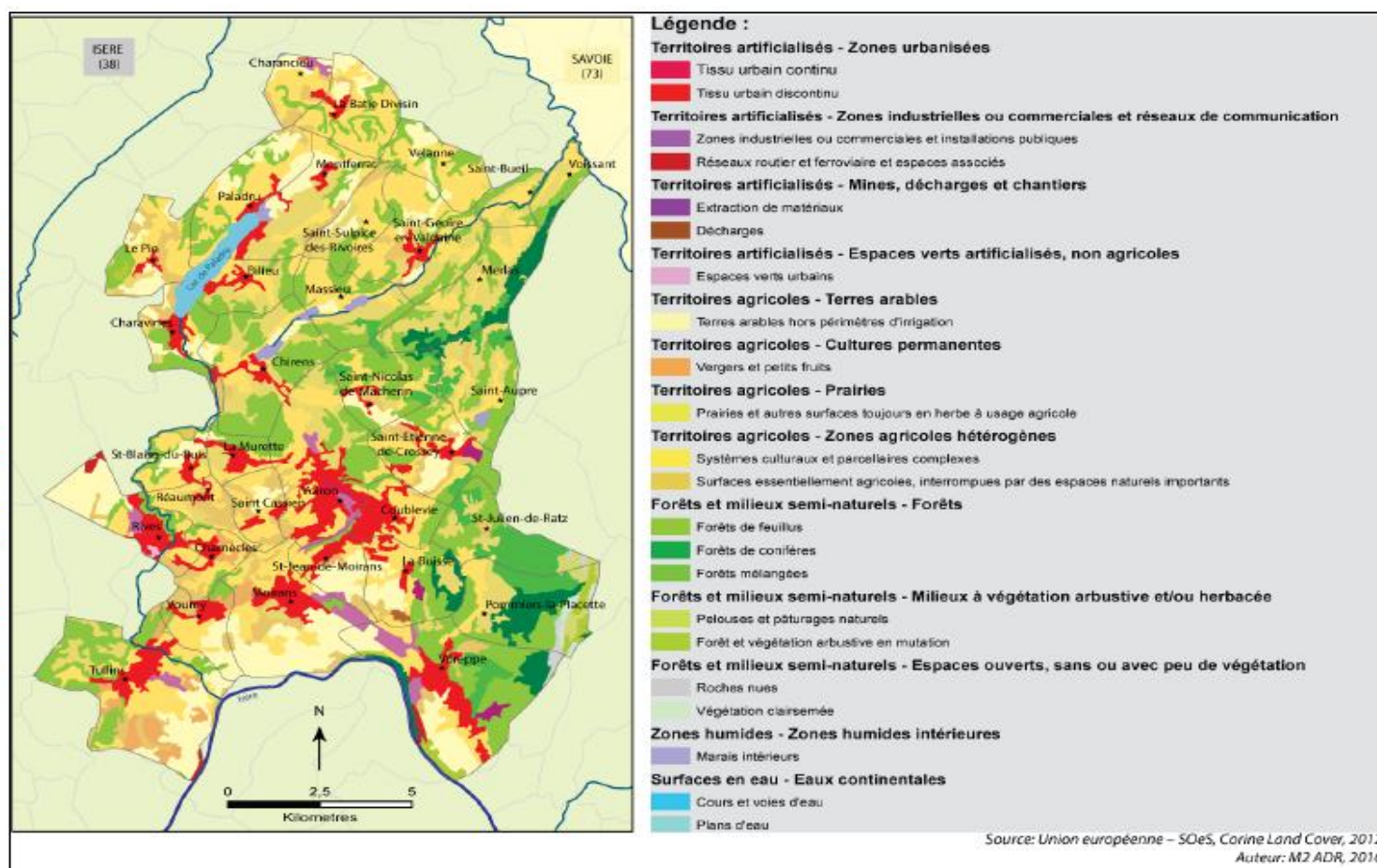


1.2.2) Une agriculture classique mais diversifiée

Comme le montre la carte d'occupation du sol de la CAPV en 2012 (voir ci-dessous), l'agriculture du Pays Voironnais est très diversifiée. Sur les 16 000 hectares de terres agricoles du Pays Voironnais, 45% sont dédiées à l'élevage, surtout bovin (viande et lait), mais aussi ovin, caprin et volailles, concentrées en majorité au nord du territoire, autour du Val d'Ainan et du lac de Paladru. La Chartreuse se caractérise aussi par la présence d'élevage, surtout l'élevage caprin et bovin, grâce aux pâturages.

20% des terres agricoles sont dédiées aux grandes cultures de céréales, concentrées surtout dans la plaine alluviale de l'Isère, dotée d'un fort potentiel agricole, et dans la plaine de la Bièvre dans la commune de Rives, à l'Ouest du territoire. Ces zones constituent des réserves de fourrage pour l'élevage.

Carte d'occupation du sol de CAPV en 2012



16% des terres sont consacrées au maraîchage, notamment à l'ouest de Voiron et dans la plaine de l'Isère. Le maraîchage se retrouve aussi un peu au nord du territoire, souvent sous

la forme de systèmes de polyculture-élevage. Il faut aussi noter l'importance de l'arboriculture, notamment à l'ouest de Voiron, dans la commune de Charnècles. D'autres types de productions comme l'apiculture, la pisciculture ou l'élevage porcin sont présents sur le territoire, de façon plus ponctuelle.

La caractéristique principale de l'agriculture du Pays Voironnais réside dans le fait qu'elle soit diversifiée, en termes de productions. Il n'existe pas de productions qui soient propres au Pays Voironnais. On y trouve plusieurs productions labellisées comme le fromage Saint Marcellin en I.G.P, ou la noix labellisée A.O.P Noix de Grenoble, mais ce sont des produits qui se retrouvent aussi en dehors du Pays Voironnais.

1.2.3) Un fort potentiel de vente en circuit court et de développement de l'agriculture biologique.

Les systèmes en vente directe et en circuits courts sont très présents sur le territoire, que ce soit par la vente sur les fermes, dans des points de vente collectifs (il existe trois magasins de producteurs sur le territoire), ou sur des marchés. 15% des exploitations du territoire sont engagées dans un système en vente en circuits courts. Cela s'explique en partie par la part importante que représentent le maraîchage et l'arboriculture dans l'agriculture du territoire.

L'agriculture biologique représente une part relativement faible de l'agriculture du Pays Voironnais. Entre 2010 et 2012, le nombre d'exploitations consacrées à l'agriculture biologique est passé de 21 à 37. Ce nombre est toujours en augmentation. L'agriculture biologique représente plus de 4,3% de la surface agricole totale du territoire pour environ 7% des exploitations. Il faut cependant noter que cette part est supérieure au niveau national.

1.2.4) Une agriculture fragile

L'agriculture du territoire est actuellement dans une situation de fragilité. En effet, on observe une baisse du nombre d'exploitations, qui a diminué d'un tiers en dix ans de 2000 à 2010. Ces disparitions concernent surtout les petites exploitations. Sur cette même période, la taille moyenne des exploitations est passée de 21 à 33 ha. En termes de surface, en 2011, l'agriculture représentait 50% du territoire du Pays Voironnais, soit 16 000ha. Entre 2000 et 2011, on observe un taux de recul de 30 ha par ans des terres agricoles, au profit des zones urbaines, (voir carte sur l'évolution de la surface agricole dans le Pays Voironnais) surtout entre Saint-Cassien et Voreppe, le long de l'autoroute A4. Elle montre également la

diminution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010, qui est observable sur tout le territoire. Les baisses les plus fortes s'observent dans le sud du territoire.

1.2.5) Les défis de l'agriculture du Pays Voironnais

Les principaux défis auxquels l'agriculture du Pays Voironnais doit faire face sont d'une part, la difficulté de garantir la reprise des exploitations agricoles des exploitants partant à la retraite, et d'autre part, la difficulté à maintenir des espaces agricoles dans une situation de pression urbaine croissante. Pour remédier à cela, le Pays Voironnais mène une politique d'aide à l'installation et de préservation du foncier agricole.

Le Pays Voironnais a ainsi fait l'acquisition de terres agricoles pour les mettre en location à de jeunes agriculteurs qui désirent s'installer. Cela permet de faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs agricoles en minimisant les coûts de leur installation (dans ce cas, pas d'achat de foncier), et de garantir l'usage agricole sur certaines parties du territoire. La collectivité accompagne les nouveaux agriculteurs tout au long de leur projet d'installation en mobilisation d'autres partenaires (chambre d'agriculture, réseaux paysans). Dans le cadre de ce projet, le Pays Voironnais privilégie des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Ces objectifs se retrouvent dans les différents documents d'urbanisme et dans les documents visant à donner une orientation à l'agriculture du territoire. Cela reflète la volonté politique de préserver et dynamiser le secteur agricole dans le Pays Voironnais.

1.2.6) Des documents emblématiques

Le Pays Voironnais mène une politique volontariste de soutien au maintien et au développement du secteur agricole. Cette volonté se traduit par l'inscription des problématiques agricoles dans des textes et documents fondateurs (Chartes, Schémas) des projets de développement du territoire. Sur le plan agricole, les documents et actions les plus emblématiques sont la Charte Agricole, le Schéma général des espaces agricoles, forestiers et naturels et le programme L.E.A.D.E.R :

La Charte Agricole et Forestière, se décline en 4 axes. Concernant l'agriculture, ils abordent les points suivants :

- Assurer la pérennité des espaces et de l'économie agricole ;

- Favoriser une meilleure exploitation de la forêt ;
- Valoriser l'agriculture et la forêt locales ;
- Structurer des filières territoriales rentables pour les producteurs et compatibles avec les moyens des consommateurs.

Le Schéma général des espaces agricoles, forestiers et naturels vise à préserver les espaces agricoles en suivant trois axes :

- Faire des espaces agricoles des espaces de projet ;
- Affirmer les différents rôles des espaces agricoles : économique, production, environnement, loisirs, protection contre les risques naturels, cadre de vie ;
- Intégrer pleinement ces espaces à l'aménagement du territoire dans sa globalité.

Au sujet de l'agriculture, le programme L.E.A.D.E.R, quant à lui, insiste sur la promotion de la production agricole et la consommation locale. Il souligne aussi l'importance de contribuer au renouvellement des exploitations agricoles et le maintien d'un tissu agricole dynamique sur le territoire.

1.2.7) L'agriculture, un thème présent dans de nombreux documents de développement du territoire

La problématique de préservation des terres agricoles dans le Pays Voironnais apparaît dans une multitude de documents : le SCOT de la région Grenobloise et le Schéma de secteur du Pays Voironnais, l'Agenda 21, la Charte du Parc Naturel Régional de la Chartreuse (qui concerne 9 communes du territoire), la loi Montagne (qui concerne 21 communes). Pour parvenir à préserver à long terme ces zones agricoles de l'urbanisation, il est préconisé d'encadrer l'urbanisation des espaces ouverts en privilégiant les nouvelles constructions au sein des « dents creuses » des zones déjà urbanisées.

1.2.8) Des objectifs multiples

Au-delà de cela, le Pays Voironnais encourage et vise à maintenir sur son territoire une agriculture viable, de qualité, et respectueuse de l'environnement. Cette démarche s'inscrit aussi dans l'envie de développer une chaîne alimentaire de qualité sur le territoire, de la production à la valorisation et à la consommation des produits agricoles. Cet aspect se retrouve dans la volonté du Pays Voironnais de renforcer et développer les systèmes en

circuits courts des agriculteurs (vente directe, marchés de producteurs, magasins de producteurs), et en valorisant ces produits dans le cadre de la restauration, en développant une offre de terroir. Le caractère patrimonial, peu connu de l'agriculture (patrimoine agricole bâti, savoir-faire, productions locales, modes de cultures particuliers) est également un élément que le Pays Voironnais souhaite mettre en valeur.

Le Pays Voironnais tente également d'impulser une dynamique pédagogique autour de l'agriculture, auprès des habitants et des visiteurs du territoire. Le but est de sensibiliser le public à l'importance du rôle de l'agriculture et du métier d'agriculteur dans la production alimentaire, dans la gestion et la construction des paysages, et dans le patrimoine du Pays Voironnais. Plus largement, l'agriculture pourra participer à renforcer l'identité du Pays Voironnais.

De manière globale, le choix de préserver et dynamiser l'agriculture locale participe à la réalisation d'objectifs correspondant au projet de territoire du Pays Voironnais :

- Préserver et dynamiser un secteur agricole participe au maintien et à l'affirmation du caractère rural du Pays Voironnais ;
- C'est un secteur économiquement emblématique, contribuant au maintien d'emplois locaux, non délocalisables. Il participe à la valorisation des ressources locales ;
- Ce secteur participe à l'affirmation de l'identité du Pays Voironnais.

2) Description de la mission (reformulation du stage)

La feuille de route du stage peut se définir en deux axes précis. Le premier est de participer avec l'équipe en place, à la définition et à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement des structures du territoire, majoritairement les établissements scolaires, souhaitant valoriser la production locale. Le second est de participer à la définition (recherche des partenaires, définition de la thématique et des animations à proposer, recherche des financements) d'un événementiel autour de l'alimentation.

Les missions sont multiples et variés :

- Mener à bien les enquêtes auprès d'acteurs du territoire.
- Proposer des pistes d'action futures à partir des besoins recensés par les acteurs locaux et d'exemples d'actions menées sur d'autres territoires.

- Rédiger un appel à candidature pour les structures porteuses de thématique sur l'alimentation et les produits locaux.
- Rédiger la feuille de route pour la mise en place d'un événementiel autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour conceptualiser la réflexion à mener sur la mise en place d'un événement, nous nous sommes appuyés sur le travail d'agrotourisme sur le territoire Voironnais réalisé dans le passé par des étudiants. La partie qui suit sert à faire le lien entre tourisme et agriculture, liens qui semblent indispensables pour inscrire l'événement dans le développement d'un PAT.

3) Comment un événement agricole peut-il entrer dans le développement d'un PAT

« La mise en fête de l'agriculture et la valorisation des produits du terroir participent à la mise en tourisme de l'agriculture » (Arnal C – 2012).

Mais que signifie réellement « mise en tourisme de l'agriculture » en quoi cela sert-il à notre raisonnement ?

La mise en tourisme de l'agriculture s'inscrit dans le cadre de la « renaissance rurale » mise en évidence par Bernard Kayser (1990).

Cette mise en tourisme de l'agriculture porte globalement sur les mêmes éléments que ceux concourant à sa patrimonialisation : produits du terroir, paysages, bâti, etc. sont autant de thématiques sollicitées par les acteurs du tourisme, éléments structurants de l'offre touristique des espaces ruraux. Patrimonialisation et mise en tourisme de l'agriculture vont donc souvent de pair. En effet, *« le patrimoine serait désormais un vecteur majeur de l'activité touristique : c'est ce que semblent nous dire la multiplication indéfinie d'éléments « patrimoniaux » offerts à la curiosité des touristes, comme celle des « outils de développement » proposés aux acteurs locaux par les experts et autres agents des politiques publiques » (SOL M.P – 2007).*⁴

On peut faire ici, le parallèle avec l'une des volontés de la CAPV, la patrimonialisation de son agriculture.

⁴ Arnal C., La place et le rôle de l'agriculture à la périphérie des villes moyennes : le cas des villes d'Annecy, Bourg-en-Bresse, Montbrison et Romans-sur-Isère, Université Lumière Lyon II, 2012, 519 p.

Olivier Lazzarotti souligne la complémentarité entre deux phénomènes sociaux qui peuvent s'alimenter réciproquement : « *tourisme et patrimoine sont deux phénomènes aujourd'hui conjoints comme le révèlent, spectaculairement, les journées du patrimoine en France* ». La mise en tourisme du patrimoine devient alors un enjeu de développement territorial : « *le tourisme et le patrimoine sont activés ensemble pour être orientés dans un but commun. Ils servent, en quelque sorte, d'instrument d'aménagement de l'espace et de promotion du lieu* » (Lazzarotti O – 2003).

L'agriculture est donc « *intégrée à l'offre touristique de la périphérie des villes, par différents biais* » (Arnal C – 2012), et se voit « *instrumentalisée pour véhiculer l'image d'un territoire authentique, au patrimoine préservé* » (Arnal C – 2012).

Mais quels sont les enjeux d'une mise en tourisme de l'agriculture ?

Les offres agritouristiques doivent valoriser les ressources locales et les produits locaux. En utilisant les PDIPR (Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui recouvrent l'ensemble du territoire, le public est amené à découvrir les paysages agricoles du Pays Voironnais, grâce à des activités de pleine nature, très demandées aujourd'hui.

L'agritourisme répondrait ainsi aux demandes des familles qui souhaiteraient visiter des fermes le week-end ou durant les vacances scolaires.

Mais l'agritourisme peut surtout être l'occasion de fédérer le territoire afin d'accroître sa notoriété grâce à une large gamme d'activités agritouristiques qui soient à la fois culturelles, gastronomiques et de pleine nature et qui s'appuieraient sur les ressources et les acteurs du territoire

C'est dans ces dernières lignes que nous trouvons le lien entre tourisme et agriculture, événement agricole et Projet Alimentaire Territorial. L'agritourisme est l'occasion de fédérer le territoire. Un événement est donc l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs pour mener à bien un PAT !

. Le chapitre qui suit sert à mettre en exergue de façon professionnelle la théorie expliquée jusqu'à présent.

Chapitre 3 : Résultats obtenus, perspectives opérationnelles et stratégiques

Au cours de ces 6 mois de stage la mission principale qui m'a été confiée est la création d'un événement mettant en valeur l'agriculture locale. En réalité, le cœur de la mission consiste surtout à bâtir un argumentaire solide afin de convaincre l'ensemble des acteurs du territoire. Le chapitre suivant relate la méthodologie proposée pour y arriver, les premiers résultats obtenus après deux mois de terrain et des pistes d'actions à mettre en œuvre.

1) Méthode d'investigation

1) Travail d'appropriation

Lors de la première semaine de stage un travail d'appropriation du sujet à été réalisé. Benchmarking, lecture des documents existants, discussions avec les collègues du service ... tout à été fait pour constituer une culture du sujet qui allait servir durant la suite du stage. Ce travail a abouti à la rédaction de l'état des lieux agricole (cf chapitre 2) et sur des premières pistes de réflexion à mener. Une note de synthèse à été écrite, pour résumer ce premier travail, en vue du rendez-vous avec l' élu en charge de l'agriculture, Mr Gérard Saigle Vatte.

2) Réunion de cadrage

Le 20 Avril, une réunion de cadrage a eu lieu entre Karine Berthaud (Chargée de mission alimentation), Gérard Saigle Vatte et moi-même afin de faire le point sur le début du stage, sur le travail jusqu'alors effectué et sur les poursuites à donner pour les semaines à venir. Pour cet entretien une note a été donnée à Mr Saigle Vatte. Cet écrit comportait comme dit précédemment une synthèse du travail déjà effectué mais aussi : une liste de personnes à rencontrer, deux grilles d'entretiens (voir annexe) : une en direction des agriculteurs et une en direction des professeurs des écoles, une proposition de questionnaire (voir annexe) en direction du grand public et un semainier afin de pouvoir inscrire ce travail dans le temps.

Toutes les propositions ont été validées par l' élu. Le travail de terrain a pu alors réellement commencer. La suite du stage a été divisée en deux parties. Une phase « exploratoire » s'étalant sur la fin du mois d'Avril et l'ensemble du mois de Mai, avec comme objectif de commencer à rencontrer des acteurs de terrain concernés par la thématique et de poursuivre les recherches et réflexions déjà entamées jusqu'à présent afin de constituer un argumentaire sur le bien fondé de la mise en place d'un évènementiel valorisant l'agriculture locale. Après une nouvelle réunion de cadrage, programmée mi Juin et

l'animation d'un focus groupe (voir Chapitre 3 1.5), une seconde phase pourra commencer, où le travail s'élargira de façon plus vaste sur le territoire et les personnes à rencontrer.

3) Questionnaire

Un questionnaire à destination du grand public (voir annexe) à été proposé à Mr Saigle Vatte afin de prendre en compte l'avis d'un des principaux acteurs de l'événement : le public.

Après la rédaction de quatre questions (une fermée et trois semi-ouvertes) et la validation de l' élu, il a fallu réfléchir à sa diffusion. Un travail a donc été mené conjointement avec le service tourisme pour déterminer les meilleures façons (support, lieux, temporalité ...) de le diffuser.

Une version papier du questionnaire a été imprimée (800 questionnaires) et distribuée dans les deux Office de Tourisme du Pays Voironnais (150 exemplaire chacun) et lors de l'événement « Prenez la clé des Champs » (premier week-end du mois de Mai) dans chacune des cinq fermes du voironnais participantes (100 exemplaires chacune).

En complément, un questionnaire virtuel a été créé sur la plateforme Google Drive. Une fois celle-ci mise en place, le lien d'accès au questionnaire fut mis sur l'intranet des Services du Pays Voironnais, ainsi que sur le site internet de CAPV et sur le site internet de l'Office de Tourisme du Pays Voironnais.

De plus, une collaboration a été effectuée avec le service communication. Ceci a abouti à la rédaction d'une brève, expliquant la démarche et indiquant la procédure à suivre pour répondre au questionnaire en ligne, qui paraîtra dans le Magazine du Pays Voironnais du mois de Juin.

La « Dead Line » pour clôturer le questionnaire a été fixée au 30 Juin.

4) Enquête de terrain

En parallèle à ce questionnaire un travail d'enquêtes qualitatives à été réalisé sur le terrain. Après validation par Mr Saigle Vatte d'une liste de noms, une phase de démarchage téléphonique a eu lieu afin de pouvoir caler l'ensemble des entretiens au cours du mois de Mai. Une douzaine d'agriculteurs ont pu être rencontrés entre le 23 Avril et le 30 Mai. Chaque entretien a duré environ une heure et s'est opéré de façon semi-directive avec comme trame de fond la grille d'entretien validée par l' élu (voir annexe).

5) Focus groupe

Le Pays Voironnais fort de sa volonté politique de soutenir l'activité agricole, a mis en place un groupe agriculture, forêt et alimentation réunissant agriculteurs et élus du territoire une fois tous les mois ou tous les deux mois afin de discuter de thématiques liées à la profession. Lors du comité du 19 Avril la mission du stage a été présentée à l'ensemble des acteurs présents dans la salle. Lors de la prochaine réunion, fixée au 27 Juin, une présentation du travail réalisé jusque là sera effectuée. Un dialogue pourra alors s'opérer avec les acteurs présents sur le contenu de la présentation et les poursuites à mener pour la fin du stage.

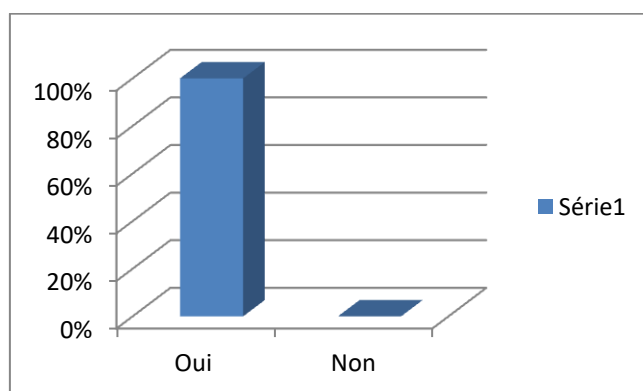
2) Présentation provisoire des résultats

1) Questionnaire grand public

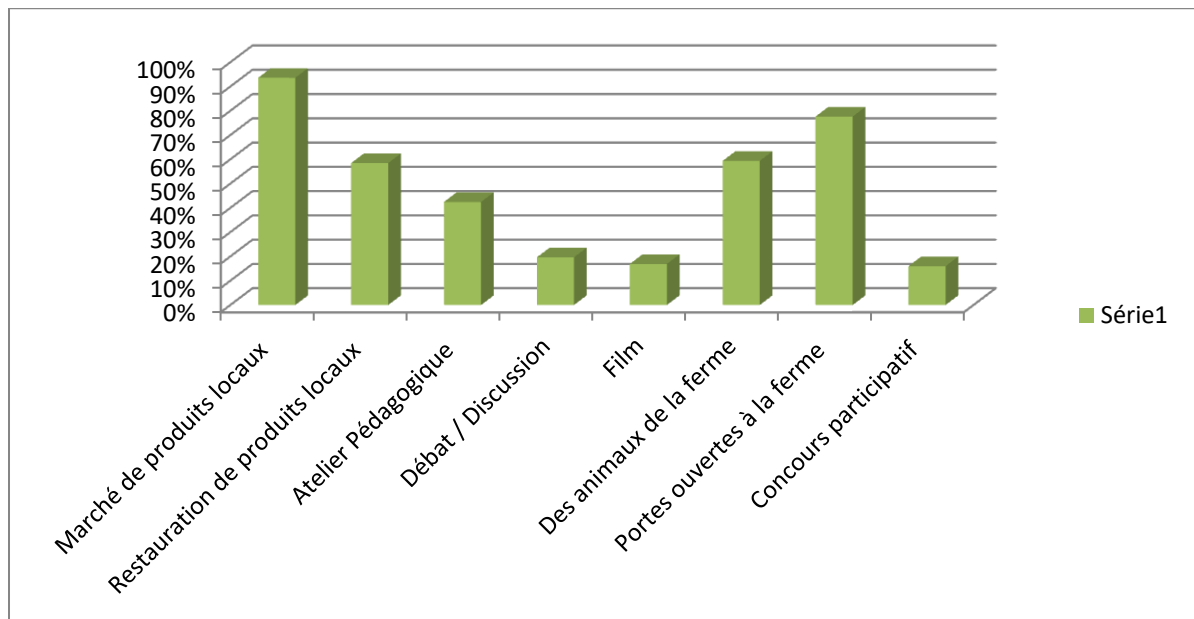
A l'heure où ce mémoire est écrit (un mois après le début de la diffusion du questionnaire) 219 réponses ont été récoltées.

Voici les résultats :

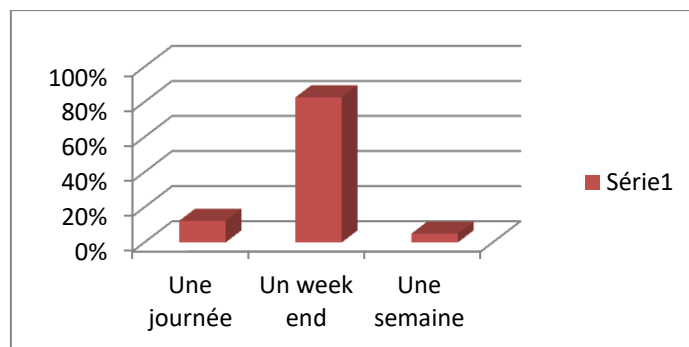
Q1. Le pays Voironnais envisage de créer un événement mettant en valeur l'agriculture et l'alimentation locale. Est-ce une bonne idée ?



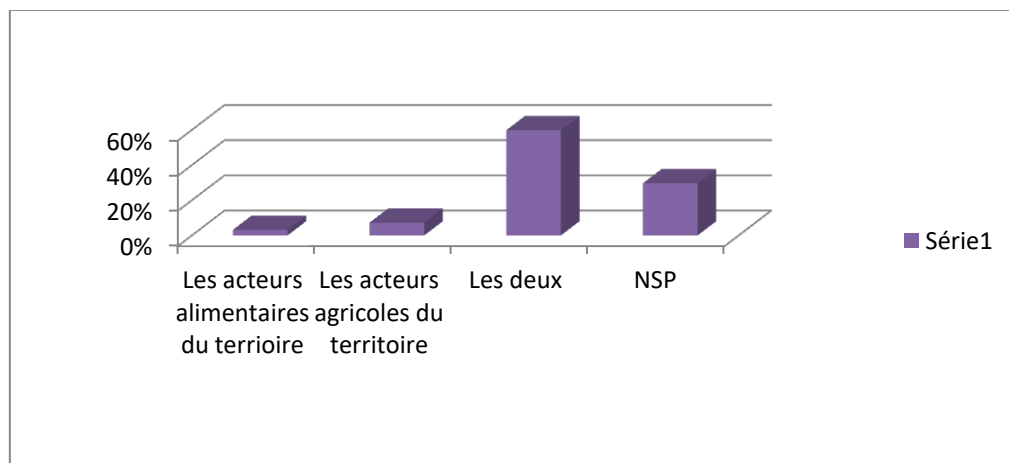
Q2. Qu'aimeriez-vous trouver lors de cet événement ?



Q3. Sur quelle temporalité verriez-vous cet événement ?



Q4. Souhaiteriez-vous y trouver des informations sur :



Au regard de ces réponses, quelques éléments peuvent être apportés à la réflexion.

Tout d'abord, au vu des réponses à la première question on est en droit de se questionner sur son utilité ou son objectivité. Néanmoins, d'un point de vue méthodologique cette question introduit parfaitement le sujet et il semble évident que les personnes qui n'adhèrent pas à l'idée ne remplissent pas de facto le questionnaire.

Par la suite, les trois autres et dernières questions apportent une bonne indication des envies du grand public. Comme il était pressenti, avant le lancement du questionnaire, les demandes qui ressortent le plus sont les présences de produit locaux, de restauration à base de produits locaux, de portes ouvertes à la ferme ... Ces réponses étaient envisageables car elles existent déjà de façon plus ou moins régulière sur le territoire et donc connues par le grand public.

Il est vrai que les propositions d'ateliers (cours de cuisine, mise en place d'un compost...), de débat et de discussion (Le foncier agricole, quel avenir pour nos champs ? L'agriculture urbaine, l'agriculture demain ? ...), de film ont eu moins de succès que ce qui était espéré au départ. On pourrait néanmoins, attribuer ce faible « score » au manque de connaissance ou de communication sur ces sujets du grand public et non par un désintérêt des propositions.

La durée d'enquête s'écoule encore sur un mois ce qui peut faire évoluer le constat actuel, mais ceci constitue néanmoins un argumentaire non négligeable à associer à celui des enquêtes de terrain.

2) Enquête de terrain

Après avoir rencontré une douzaine d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire, l'idée forte qui ressort est qu'il faut « Déconstruire » / « Analyser » / « Décortiquer » l'Agriculture (avec un grand A) pour faire changer son image auprès du grand public et par la même occasion faire passer quelques messages.

Cette idée peut être divisée en plusieurs « sous-idées » tirées de l'analyse faite des entretiens réalisés. Il apparaît donc les questionnements suivant :

Fédérer l'ensemble des acteurs liés aux projets

- " Arriver à fédérer sur ce qui existe déjà à la base. "
- " Attention de n'oublier personne si l'on rassemble les agriculteurs. "

Eléments de réflexion à la mise en place du projet

- " Il faut savoir si l'on valorise le territoire ou si l'on valorise une thématique précise. "
- " Il faut se poser la question de vers qui on dirige l'événement ? "
- " Attention de ne pas tous mélanger entre Agriculture, Alimentation et Artisanal ! "
- " Montrer l'Agriculture de A à Z. Il faut entrevoir les points forts comme les points faibles. Il ne faut aucun tabou si on veut que ça fonctionne. "

Messages à faire passer lors de l'événement

- " Faire comprendre au public qu'on ne va pas sauver l'agriculture uniquement avec de la vente directe. "
- " Expliquer aux consommateurs que la production est bonne pour telle ou telle raison et qu'elle n'a pas besoin d'être bio pour l'être. "
- " Faire comprendre au public qu'il faut garder les terres agricoles dans le temps. "

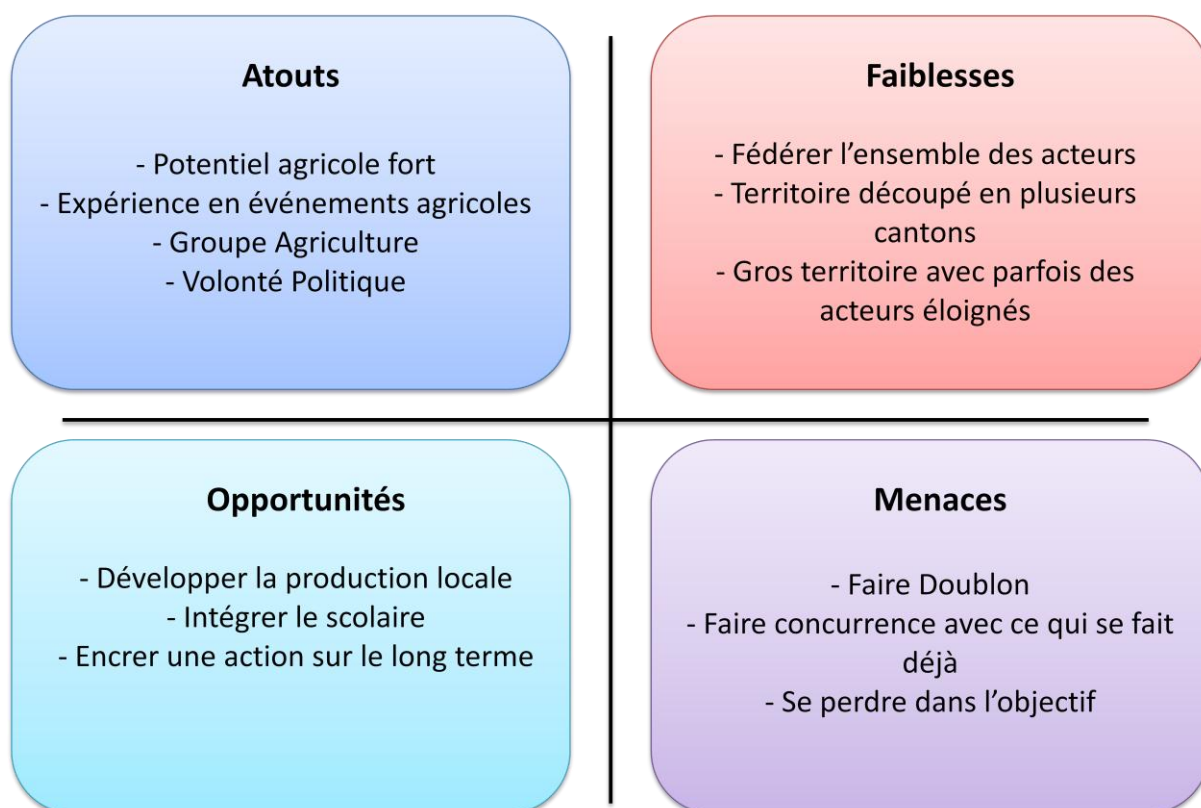
Plus value que cet événement pourrait apporter aux agriculteurs

- " Faire la promotion du métier pour arriver à mettre l'opinion public du côté de la profession. "
- " L'objectif des agriculteurs sur un événement c'est de toucher directement le consommateur et de lui faire passer 1 ou 2 messages. "
- " Si on fait un événement, ceux qui sont en vente directe ont tout a y gagner et ceux qui sont en filière longue pourront montrer qu'ils sont là. "

Réticence ou mise en garde à l'égard d'un événement

- " Pourquoi ne pas faire comme les Vendredis Fermiers (portes ouvertes à la ferme organisées dans le passé). Ça fonctionnait bien. Je vois pas pourquoi on les a arrêté ... "
- " Faut faire attention à ce que ça ne fasse pas doublon avec ce qu'on a déjà sur le territoire "
- " Si il y a un événement, il ne faut pas que ça demande trop de temps aux agriculteurs parce que bon ... "
- " Pourquoi faire un événement ? On n'est pas là pour se montrer nous ! Il ne faut pas oublier que le métier d'agriculteur c'est de produire. Est-ce qu'on demande aux électriciens de faire des événements pour montrer leurs métiers ? "

Suite à ces éléments une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a pu être réalisé :



Ce Travail de synthèse a permis de définir des pistes de réflexions par la suite.

3) Poursuite envisagée pour la seconde partie

Pour la suite du stage et afin de structurer la réflexion stratégique d'une mise en place d'un événementiel agricole, une prospective avec plusieurs scénarii a été envisagée. La partie ci-dessous présente dans les grandes lignes ces 4 scénarii et tente de répondre aux questions : Qui ? Où ? Quand ? Quelle est la place de la CAPV ? Quel budget ? Quels moyens humains ?

Scénario 1 : Vendredis Fermiers

- Partir de l'existant (programme déjà en place sur le territoire)
- Organiser à la ferme permet d'avoir tout sur place
- Développer le concept plus loin :
 - en apportant une valeur plus pédagogique
 - en apportant une notion plus festive

Durant plusieurs années, il a existé tous les vendredis soir d'été les Vendredis Fermiers. Sorte de portes ouvertes à la ferme, les habitants du territoire pouvaient venir visiter les structures (1 Vendredi = 1 Ferme du territoire ouverte). Les mieux aménagées pouvaient accueillir spectacle, concert, repas de produit fermier ... à la suite de la visite. La CAPV participait à ces événements en finançant l'intégralité de la communication. Néanmoins, depuis 2 ans ce programme s'est arrêté. Il y a une quinzaine de jours Mr Saigle Vatte a pris la décision de les relancer pour l'été à venir. L'idée pour ce 1^{er} Scénario est alors de partir de l'existant pour le rendre un peu plus conséquent en y apportant une part d'ingénierie propre à la CAPV.

Qui ? : Les agriculteurs du territoire et la CAPV.

Où ? : Dans les fermes du territoire.

Quand ? : Les Vendredis d'été (Juillet-Aout).

Place de la CAPV ? : Finance la communication et apporte son savoir en ingénierie.

Budget ? : Environ 10 000 euros.

Temps Hommes ? : 12 jours sur 3 mois (à chiffrer suivant si les agents sont mobilisés en interne ou non).

Scénario 2 : Rallye Fermier

- Organiser un circuit entre plusieurs fermes
- Fil conducteur (Grande Thématique) pour relier chaque fermes entre elles
- 1 ferme = 1 sous thématique
- Renouveler cette opération plusieurs fois dans l'été en changeant de Grande Thématique

Au cours des entretiens, l'idée d'organiser un rallye fermier est ressortie. Elle a été approfondie dans ce Scénario 2. L'objectif ici est encore une fois d'amener le public dans les fermes du territoire mais cette fois-ci sur une journée entière en faisant tourner les gens entre plusieurs fermes du territoire. Une grande thématique serait définie à l'avance par journée événementielle. Plusieurs fermes ouvriraient leurs portes et représenteraient des sous-thématiques (ateliers pédagogiques) afin qu'une suite logique soit donnée à la visite entre les fermes. Des navettes seraient mises à disposition du public pour naviguer entre les fermes.

Par exemple : La grande thématique porte sur le Saint Marcellin (33 des 34 communes de la CAPV sont dans l'IGP⁵). La ferme n°1 animerait un atelier "*Qu'est ce que mange la vache pour faire du Saint Marcellin ?*", la ferme n°2 animerait un atelier "*Comment on traite une vache ?*", la ferme n°3 animerait un atelier "*Comment on fait du Saint Marcellin avec le lait récolté ?*", la ferme n°4 animerait un atelier "*Qu'est ce qu'on fait après avoir moulé le fromage ?*" ...

Qui ? : Les agriculteurs du territoire, la CAPV et la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

Où ? : Dans les fermes du territoire.

Quand ? : Les Samedis ou Dimanches d'été (Juillet-Aout).

Place de la CAPV ? : Finance la communication et apporte son savoir en ingénierie.

Budget ? : Environ 15 000 euros.

Temps Hommes ? : 20 jours sur 3 mois (à chiffrer suivant si les agents sont mobilisés en interne ou non).

⁵ Indication Géographique Protégée

Scénario 3 : Assemblée Agricole

- "Comice agricole" sans concours
- Marché de petits producteurs
- Restauration à base de produits locaux
- Ateliers thématiques à vertu pédagogique

Au cours des entretiens l'idée d'organiser un comice agricole⁶ est fortement ressortie. Néanmoins ce genre d'événement attire bien souvent un public exclusivement agricole. Et ce n'est pas le but ici, voici pourquoi l'idée du comice agricole est retenue mais sans concours. Les agriculteurs amèneraient uniquement leurs bêtes pour montrer au grand public les types d'exploitations qui se trouvent sur le territoire. Un événement sera construit à partir de ce point de départ. Un marché de petits producteurs, une restauration à base de produits locaux et des ateliers thématiques à vertu pédagogique viendraient se greffer à la « mini ferme ». Cet événement se déroulerait sur un week-end d'été sur la commune de Chirens (par volonté politique).

Qui ? : Les agriculteurs du territoire, la CAPV, Chambre d'Agriculture de l'Isère, acteurs pédagogiques, mairie et associations de Chirens.

Où ? : A Chirens (sur l'ancien terrain de football avec une annexe intérieure).

Quand ? Un week-end d'été (Juin ou Juillet ou Aout).

Place de la CAPV ? : S'occupe de l'organisation et de la coordination.

Budget ? : Environ 30 000 euros.

Temps Hommes ? : 40 jours sur 6 mois (à chiffrer suivant si les agents sont mobilisés en interne ou non).

⁶ Assemblée formée par les propriétaires et les fermiers d'une région, d'un département ou d'un canton pour échanger les expériences de chacun afin d'améliorer les procédés agricoles et à l'occasion de cette manifestation ouverte au public, de la rendre festive par différentes animations : corso fleuri, élection de la reine du comice et de ses dauphines, concours de labour, défilés divers mécaniques ... (source Wikipédia)

Scénario 4 : Fête de l'Agriculture

Version 1 :

- Animation (film / débat / concours photo/ Conférence ...)
- Marché de petits producteurs
- Animaux de la ferme
- Restauration à base de produits locaux
- Ateliers thématiques à vertu pédagogique

Version 2 :

- Inclure les scolaires et le travail réalisé au cours de l'année

Ce quatrième et dernier scénario est le plus « gros » et le plus « exhaustif » envisagé. Il se décline en deux versions. L'idée ici est de ne rien se refuser et de laisser place à toutes les envies qui ont pu être évoquées au cours de ces deux mois. On retrouve ici des animaux de la ferme, un marché de petits producteurs, une restauration à base de produits locaux, des ateliers à vertu pédagogique mais aussi une animation générale proposant la diffusion de films, l'organisation de débats/conférences, de concours photo, de cours de cuisine ... Tout ceci serait étalé sur un week-end entier basé à Voiron. Pourquoi Voiron ? Pour deux raisons : la première est que si l'on veut attirer le maximum de monde, c'est une place centrale du territoire et c'est là que se trouve le maximum de population ; la seconde pour des raisons de logistique, les branchements en eau et électricité seront beaucoup plus simples à envisager. Ceci implique également qu'une partie de la commune de Voiron devienne piétonnière le temps de l'événement. La version n°2 reprend tous les éléments énumérés ci-dessus et y rajoute le travail réalisé au cours de l'année avec les scolaires sur la sensibilisation à l'alimentation locale. Ceci impliquerait de programmer l'événement sur trois jours, le vendredi serait banalisé pour les scolaires. Inclure les scolaires à l'événement a deux vertus : la première est que cela prend une autre dimension (plus pédagogique, qui mobilise encore plus d'acteurs ...) et la seconde est que l'enfant est le meilleur moyen de communication qui existe, c'est-à-dire qu'en venant le vendredi avec l'école l'enfant aura certainement envie de revenir le week-end avec ses parents pour leur montrer le travail qu'il a effectué durant l'année.

Version 1

Qui ? : Les agriculteurs du territoire, la CAPV, Chambre d'Agriculture de l'Isère, acteurs pédagogiques, mairie et associations de Voiron, acteurs sociaux-économiques du territoire.

Où ? : A Voiron (Sur la place du marché et dans les rues adjacentes).

Quand ? Un week-end de la 1^{ère} quinzaine de Juin.

Place de la CAPV ? : S'occupe de l'organisation et de la coordination.

Budget ? : Environ 50 000 euros.

Temps Hommes ? : 140 jours sur 10 mois (à chiffrer suivant si les agents sont mobilisés en interne ou non).

Version 2

Qui ? : Les agriculteurs du territoire, la CAPV, Chambre d'Agriculture de l'Isère, acteurs pédagogiques, mairie et associations de Voiron, acteurs sociaux-économiques du territoire.

Où ? : A Voiron (Sur la place du marché et dans les rues adjacentes).

Quand ? Un week-end de la 1^{ère} quinzaine de Juin + le **Vendredi**.

Place de la CAPV ? : S'occupe de l'organisation et de la coordination.

Budget ? : Environ 50 000 euros + **10 000 euros**.

Temps Hommes ? : 140 jours sur 10 mois (à chiffrer suivant si les agents sont mobilisés en interne ou non).

Conclusion

Au regard des éléments énumérés au travers de ce mémoire il semble clair que la mise en place d'un événement mettant en valeur l'agriculture locale peut faire partie intégrante d'un Projet Alimentaire Territorial. Un événement agricole fait partie des nombreux outils qui servent la mise en œuvre des PAT et la pérennité des Systèmes Alimentaires Territorialisés.

Suivant comment il est mis en forme, un événement agricole peut permettre d'apporter une « valeur ajoutée » au travail des agriculteurs et des entreprises agro-alimentaires du territoire. Cette démarche de valorisation peut s'inscrire dans une approche plus large : celle de la patrimonialisation de l'agriculture locale.

Inscrite dans le projet de territoire durable de la communauté d'agglomération 2020, la patrimonialisation du territoire voironnais est l'un des enjeux forts pour les années à venir. Dans ce cadre, la valorisation du monde agricole locale fait partie intégrante des objectifs du référentiel 2020 de la patrimonialisation. A ce titre un événement agricole participera à la structuration d'un Projet Alimentaire Territorial et de facto répondra aux orientations du référentiel de la communauté d'agglomération 2020.

Effectivement, sur le papier on est en droit de dire que la CAPV mène à l'heure actuelle un Projet Alimentaire Territorial. On pourrait même s'avancer à dire que ce PAT se rapproche du « mode projet » et qu'il se trouve, comme on a pu le voir précédemment en fin de phase n°2 (diagnostic) / début de phase n°3 (stratégie alimentaire).

Néanmoins, en réalité, les choses ne sont pas aussi simples. L'élément essentiel que l'on pourrait caractériser de réelle « clé de voute » sans quoi aucune base ne peut être construite de façon durable et solide, est la notion de « **Fédérer les acteurs** ».

Cette notion, si elle est souvent sous-entendue dans ce mémoire, n'est jamais affirmée clairement. Et pour cause, la réalité du terrain nous démontre qu'elle n'est pas effective malgré ce que certains souhaiteraient. Ou du moins pas suffisamment présente ou construite pour qu'elle puisse être considérée comme telle.

Cette réflexion offre donc de très belles perspectives dans le temps. Effectivement, l'objectif sera alors de réfléchir, de confectionner, d'élaborer, une stratégie permettant cette « fédération » des acteurs en question pour ancrer ce PAT de façon durable sur le territoire.

Cet événement, quelle que soit sa forme, sa temporalité, sa localité ou son contenu, est un outil exceptionnel pour fédérer des acteurs. Et si cela fonctionne, certains pourraient y gagner ...

L'analyse de ce mémoire porte sur le territoire du Pays Voironnais car c'est celui qui offre le plus d'activité agricole à l'aire Grenobloise mais c'est surtout parce que c'est le territoire du stage de fin d'étude. Il paraît évident qu'au delà de cette réflexion locale se jouent des enjeux beaucoup plus vastes et beaucoup plus importants : ceux d'une gouvernance alimentaire interterritoriale qui réunirait ce que nous avons appelé en introduction les territoires du « Grand Grenoble ».

Car si l'on peut facilement dire que le « mode projet » convient à la CAPV pour la mise en place d'un PAT, on peut estimer tout aussi aisément que le « mode Labo M'21 » serait tout aussi pertinent à mettre en place à l'échelle du « Grand Grenoble ».

Ceci démontre que si la démarche mise en place sur le Voironnais fonctionne cela pourrait inspirer, bénéficier, impacter le « Grand Grenoble » et ses politiques alimentaires territoriales.

On est alors en droit d'imaginer un cinquième scénario, fortement inspiré du quatrième, à l'échelle interterritoriale. On ne parlerait alors, pas seulement de l'agriculture voironnaise, mais de l'activité grenobloise dans son plus grand ensemble, de son offre agro-touristique au complet, de l'ensemble des outils institutionnels qui sont à sa disposition (Légumerie, MIN, Abattoirs) et qui sont un atout non négligeable dans la construction d'une identité alimentaire commune.

En conclusion, on peut dire qu'un événement valorisant l'agriculture locale, quelque soit son échelle, est un outil très intéressant pour, dans le meilleur des cas, fédérer une réelle dynamique territoriale autour des multiples acteurs concernés. Dynamique qui vient servir le concept de Système Alimentaire Territorial indispensable à tout un chacun qui souhaite mettre en place une gouvernance alimentaire sur son territoire.

Les mois de stages à venir, nous permettront de préciser si cette théorie peut se vérifier ou non à l'avenir ...

Chapitre 4 : Apports réciproques

Dans cette dernière partie, il sera observé les différents apports que la structure, la pratique du terrain (présente ou antérieure) mais aussi la formation d'Ingénierie du Développement Territoriale a pu m'apporter pour construire une telle réflexion. J'ai pris le parti de présenter des compétences précises sous forme de tableau afin de créer un « bilan de compétences » structuré.

Les compétences se déclinent en savoir, savoir-faire et savoir-être. Les savoirs sont les compétences qui résultent d'un apprentissage formel ou d'une expérience vécue. Ici, les savoirs correspondent à des connaissances de sujets. Je les ai acquis dans le cadre de ma scolarité, à l'université, en stage ou grâce à mon intérêt personnel pour la thématique. Les savoir-faire sont des outils que je maîtrise. Sans ces outils, mes connaissances (mes savoirs) resteraient impossibles à mettre en valeur et n'iraient pas au-delà d'une compilation d'informations. Grâce à ces outils, je peux analyser, mettre en contexte, structurer, sélectionner, hiérarchiser et mettre en forme ces connaissances. Enfin, les savoir-être sont des dispositions individuelles, des traits de caractère. Il est plus difficile de mesurer le degré d'acquisition des savoir être. Une grande partie de ces compétences est déterminée en dehors de la formation et de la vie professionnelle, plutôt par l'éducation familiale.

Il me semble qu'il est difficile de parler uniquement des apports du master et du stage. J'ai acquis certaines compétences pendant ma licence, ma scolarité, grâce à d'autres personnes ou grâce à mon intérêt personnel, et j'ai pu les développer dans le cadre de la formation. Pour chaque compétence je précise donc quels ont été les apports propres à mon parcours personnel, propres à la formation et propres au stage.

Il sera également précisé par la suite ce que j'ai pu apporter à la structure d'accueil et je ferai un point sur mon projet professionnel et mes envies futures.

1) Bilan de compétences

1) Savoirs

Fonctionnement des collectivités territoriales et politiques publiques

Avant :

Ayant une de mes proches qui travaille dans la fonction publique, j'ai pu très jeune être sensibilisé au fonctionnement des collectivités territoriales. De plus, lors de ma 3^{ème} année de licence j'ai effectué un stage d'un mois dans une mairie, ce qui m'a permis d'avoir une première approche de cette réalité professionnelle.

Acquis de la formation :

Concernant ce savoir, la formation m'a plus apporté des notions théoriques : déconcentration, décentralisation, réforme territoriale passée et actuelle, mise en œuvre des politiques publiques ... Cependant, les ateliers professionnels m'ont permis de me confronter de façon ponctuelle aux collectivités territoriales (Metro, CAPV, Département de l'Isère).

Stage :

Ma pratique de terrain des deux derniers mois m'a permis de me rendre compte du poids d'une volonté politique, de l'importance du lien qu'on entretient avec les services internes (ne serait-ce que pour la communication), la place du budget dans une prise de décision, la gestion et la mise en réseaux de différents acteurs.

Connaissance du milieu agricole

Avant :**Acquis de la formation :**

La formation ne m'a pas apporté de réelles notions sur le sujet. Cependant, l'atelier professionnel auquel j'ai participé lors de ma 1^{ère} année (« Massification de la production de produits locaux ») m'a permis d'avoir un bref aperçu du monde agricole.

Stage :

Ma pratique de terrain des deux derniers mois m'a permis de me confronter réellement au monde agricole et à toutes les thématiques/problématiques qui lui sont propres.

Culture Alimentaire (territorialisé)

Avant :

De part ma curiosité et mes lectures personnelles.

Acquis de la formation :

La formation ne m'a pas apporté de façon directe, de réelles notions sur le sujet. Cependant, l'atelier professionnel auquel j'ai participé lors de ma 1^{ère} année (« Massification de la production de produits locaux ») m'a une nouvelle fois permis d'enrichir ma connaissance sur ce thème. De plus, la flexibilité des enseignements m'a permis de travailler cette thématique au cours de nombreux travaux personnels ou de groupe. Enfin j'ai pu grandement la perfectionner au cours du mémoire que j'ai rédigé lors de ma 1^{ère} année.

Stage :

La thématique d'alimentation locale que je traite au cours de ce stage me permet d'affiner de façon professionnelle mes connaissances du sujet. De plus, ma participation au PSDR⁷ Frugal et au Séminaire Gouvalim II me permet d'être en contact direct avec les acteurs qui réfléchissent et déterminent les directives actuelles et futures en termes de stratégie et de gouvernance alimentaire territoriale.

Développement de projet alimentaire territorialisé**Avant :****Acquis de la formation :**

Lors de ma formation j'ai pu acquérir des notions liées à la formation et au développement de projets territoriaux.

Stage :

Les missions que je réalise depuis deux mois me permettent de lier mes connaissances de montage de projet avec des thématiques alimentaires variées.

2) Savoir-faire**Diagnostic et analyse territoriale****Avant :**

Lors de ma licence j'ai eu l'occasion d'observer un panorama d'ensemble des problèmes d'aménagement et de développement au regard des organisations territoriales existantes.

Acquis de la formation :

La formation ma apporté une solide méthodologie dans l'élaboration de diagnostic territorial, dans l'évaluation des besoins des acteurs, de produire des préconisations et de les valoriser par la suite.

Stage :

J'ai dû, au cours des deux mois de stage, évaluer les besoins de plusieurs acteurs de différents horizons afin de les analyser et de les comprendre pour fixer une feuille de route logique et efficace qui détermine la trame future du stage.

Planification et Prospective**Avant :**

⁷ Programme Pour et Sur le Développement Régional

Acquis de la formation :

La formation m'a apporté des connaissances sur la prospective territoriale. J'ai pu l'étudier dans sa traduction réflexive et opérationnelle à travers des cas d'études et la conduite de travaux sous forme de chantiers prospectifs.

Stage :

J'ai dû, au cours des deux mois de stage, et comme on peut le voir à travers ce mémoire, apporter une réflexion prospective à mon travail de terrain pour essayer de lui faire prendre un peu d'ampleur et pour lui permettre d'allonger sa durée de vie sur les mois qui viennent.

Gestion de projet / Concertation / Négociation / Communication**Avant :**

Au cours de ma licence j'ai eu l'occasion de croiser des formations mobilisant des notions de gestion et d'animation de projet de territoire.

Acquis de la formation :

La formation m'a permis d'appréhender la notion de projet et les dispositifs de concertation qui y sont associés. J'ai pu grâce à ça, apprendre des techniques d'animation de réunions, des outils de mise en réseaux d'acteurs, des procédures de montages de projets, la définition d'un budget et d'un calendrier de projet, valoriser le travail effectué auprès des commanditaires ...

Stage :

Ma pratique de terrain durant ce stage me permet d'appliquer la quasi-totalité énoncée ci-dessus.

Investigation / Analyse statistique / traitement de bases de données**Avant :**

Au cours de ma licence j'ai suivi les enseignements d'approche aux enquêtes qualitative et quantitative dans leur plus grand ensemble (conception, administration, analyse)

Acquis de la formation :

La formation m'a permis d'approfondir ce champ d'étude en me perfectionnant sur la construction de grille d'entretien, la construction de grille d'analyse mais aussi en me donnant des outils pour mener des entretiens qualitatifs à bien. De plus, j'ai eu l'occasion de me former sur le logiciel Sphinx (logiciel d'enquête et d'analyse de données). Je pense pouvoir dire aujourd'hui que je maîtrise pleinement cet outil.

Stage :

Lors de mes deux mois de stage, j'ai mis à profit ces compétences d'entretiens qualitatifs par le biais de différents types d'enquête (questionnaire, qualitative, focus groupe ...). Le logiciel Sphinx à bien entendu été utilisé pour la récolte et l'analyse des données du questionnaire.

Réalisation Cartographique**Avant :**

Au cours de ma licence j'ai pu approcher différentes façons de faire de la cartographie.

Fortement intéressé durant un temps par cette thématique, j'ai réalisé deux stages d'observation (1 semaine au service cartographie de l'AURG et 1 Semaine au service SIG de la Mairie de Fontaine) pour me confronter à cette envie.

Acquis de la formation :

Au cours de la formation, j'ai été initié aux systèmes d'information géographique (SIG). Notamment sur QGIS, un logiciel parmi trois (MapInfo, ArcGis) qui ont été enseignés en cours. Le fait qu'il s'agisse d'un logiciel libre a été la raison principale pour laquelle j'ai utilisé QGIS pour les travaux que j'ai faits en dehors du temps d'enseignement (mémoire, dossiers, rendus pour l'atelier, cartes à usage privé). En cours, et avec l'aide de mes camarades et de tutoriels en ligne, j'ai acquis des connaissances solides en QGIS qui me permettent de réaliser en peu de temps quasiment tous types de cartes thématiques. En revanche, je ne maîtrise aucune de ses extensions et je n'ai aucune notion de programmation.

Stage :

Valorisation graphique des données

Avant :

Acquis de la formation :

Au cours de la formation, j'ai eu un enseignement sur le pack Adobe (Illustrator, Indesign, Photoshop). L'apport des cours concernant ce logiciel était limité, mais j'ai compris l'utilité énorme de savoir manipuler l'ensemble du pack.

Encore une fois, les tutoriels et forums en ligne m'ont beaucoup aidé à développer mes compétences. A la fin de ma formation, je suis en capacité de réaliser des documents, graphiques, cartes ... qui peuvent plaire au lecteur.

Stage :

J'ai pu mettre à disposition ces connaissances dans la création du questionnaire (voir annexe)

Observation territoriale

Avant :

Acquis de la formation :

Au cours de la formation, j'ai eu un enseignement sur l'observation territoriale et la réflexion d'indicateurs à mettre en place pour l'analyse et la gestion de projets territoriaux ou autres. Cette compétence mobilise un peu l'ensemble de celles vues jusqu'à présent. J'ai pu approfondir ce sujet, lors de la rédaction de mon mémoire de 1^{ère} année sur lequel j'ai mené une réflexion sur la mise en place d'un pré-observatoire de la Gastronomie Française.

Stage :

3) Savoir-être

Gestion du temps

Avant :

Acquis de la formation :

Pendant la formation il y a eu des périodes où la charge de travail était très élevée. Plusieurs projets devaient être rendus en même temps et il fallait apprendre à gérer son temps.

Stage :

Le stage me demande aussi de savoir gérer mon temps, et de savoir respecter des priorités. Il est souvent nécessaire d'interrompre son travail pour avancer sur un autre projet (les raisons peuvent être multiples). Parfois, on reçoit de nombreuses informations sans qu'on puisse les traiter, les utiliser sur le moment parce qu'on travaille sur autre chose. Accepter et savoir gérer ce mode de travail à long terme, est une compétence importante, il me semble, dans le monde professionnel.

Travail en équipe

Avant :

Ma pratique des sports collectifs et notamment le rugby, durant de nombreuses années m'a permis d'acquérir des bases solides de travail en équipe.

Acquis de la formation :

Le travail en équipe est une des composantes majeures du master IDT. La plupart des dossiers à rendre se font en équipe. De plus, l'atelier professionnel nous met clairement en situation d'équipe professionnelle devant gérer toutes les faces du métier d'aménageur territorial.

Stage :

Le travail d'équipe est capital. J'en fais l'expérience au cours de mon stage où il y a une bonne entente au sein du service, ce qui amène une bonne communication des informations et permet un avancement rapide et clair des dossiers à traiter. De plus, la relation inter-équipe est importante. Je parle en connaissance de cause pour avoir dû travailler avec le service tourisme et communication.

Autonomie

Avant :

L'éducation que j'ai reçue de mes parents m'a permis d'être relativement autonome très tôt dans mes actions et décisions.

Acquis de la formation :

La formation nous a poussé vers l'autonomie, notamment dans le cadre des ateliers professionnels et dans la rédaction de nos dossiers, surtout dans la phase de réalisation du mémoire de M1.

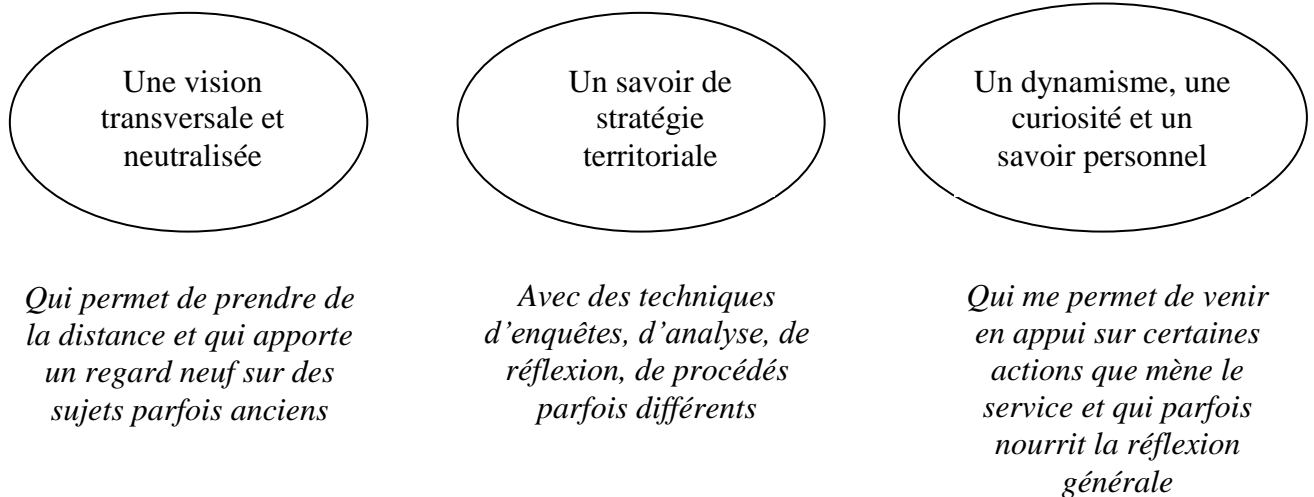
Stage :

L'autonomie exigée dans le monde professionnel est bien plus grande qu'en formation. Les tâches qui me sont demandées m'amènent à organiser mon temps, à prioriser certains travaux et à prendre des décisions seul. Dans ce sens, l'autonomie est une compétence qui réunit tous les autres savoir-être.

Savoir demander de l'aide, oser poser des questions, savoir avouer des faiblesses font également partie de l'autonomie. L'autonomie devient alors ainsi la compétence centrale à développer pour réussir sa vie active.

Cette liste peut être complétée de façon non exhaustive et non développée par des notions de rigueur, de dynamisme, de ponctualité, de bon relationnel ... qui me sont propres.

2) Apports pour la structure d'accueil



3) Le post-stage

Mon objectif dans les années à venir est d'intégrer, voire de créer un bureau d'étude ou un organisme (type Terres en Villes) travaillant sur les questions d'alimentation durable en lien avec le territoire.

Afin de me confronter aux réalités qu'une telle structure peut avoir, je me suis impliqué activement durant 2 ans dans la Junior Entreprise Idées Territoires. Dans un premier temps, en tant que chargé de mission, j'ai pris cette année la responsabilité du pôle prospection ce qui m'a amené à devoir gérer les relations ainsi que le démarchage clients, la gestion des contrats et la communication de notre activité. Pour cela j'ai réalisé, avec l'aide d'une infographiste, un book de prestation faisant état de notre domaine de compétences et de nos différents secteurs d'interventions.

La Junior Entreprise est une forme de structure gérée par et pour les étudiants. Etant en fin de parcours et afin de rester en contact avec le monde de l'entrepreneuriat, j'ai pris la décision au mois d'Avril dernier de monter ma micro-entreprise. Ces expériences m'ont permis et me permettent encore aujourd'hui de me confronter à la réalité professionnelle que connaît un bureau d'étude. Même si ce n'est qu'à une échelle inférieure, cela me permet d'accumuler une expérience non négligeable en vue de mon projet d'avenir.

Ces deux structures m'ont permis de réaliser des missions pour des acteurs multiples et variés (Conseil Départemental de l'Isère, Communauté d'Agglomération du Grand Annecy, Laboratoire PACTE ...) et m'ont surtout permis de me confronter encore un peu plus aux problématiques qui m'intéressent. Effectivement, via ma micro-entreprise, il m'a été proposé de construire un système de traçabilité exact de l'ensemble des produits qui se trouvent au sein du Marché d'intérêt National Grenoble.

Cela fait maintenant 3 ans, que je m'emploie à relier ma passion de toujours et mon parcours universitaire : Gastronomie et Géographie. Les connaissances acquises au cours de ces années ont été le fruit de ma seule démarche et de mon envie d'en savoir toujours plus sur le monde de l'alimentation. Aujourd'hui, j'en arrive à un point où je me rends compte que si je veux franchir un cap, et poursuivre mon projet professionnel de façon plus large, il est nécessaire que je me perfectionne sur ces questions via une formation structurée et vouée à ces thématiques.

Pour répondre à ce besoin identifié j'ai donc postulé au Mastère Innovation et Politique de l'Alimentation Durable dispensé par AgroSup Montpellier. Si ma candidature est retenue, cette formation me permettra d'approfondir des notions en lien avec les logiques et pratiques des agriculteurs, le savoir d'analyse des exploitations agricoles, la compréhension de l'origine des crises agricoles et alimentaires, la compréhension des enjeux de l'épuisement des ressources non renouvelables, la connaissance des outils et des méthodes d'évaluation des systèmes alimentaires, la compréhension des problématiques alimentaires et nutritionnelles à travers le monde ... qui sont indispensables, à mon sens pour rendre crédible et viable un projet professionnel tel que je souhaite le mettre en place.

Bibliographie

ARNAL C., La place et le rôle de l'agriculture à la périphérie des villes moyennes : le cas des villes d'annecy, Bourg-en-Bresse, Montbrison et Romans-sur-Isère, Université Lumière Lyon II, 2012, 519p.

BERTRAND N., Terres agricoles périurbaines : une gouvernance foncière en construction, Grenoble, Edition Quae, 2013

GERMAIN P., LE GUEN R., THEREAU B., La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 2006, pp 365-384

GUIBERT M, JEAN Y., Dynamiques des espaces ruraux dans le monde, Armand Colin, 2011, 408p.

GUMUCHIAN H, PECQUEUR B., La ressource territoriale, Paris, Edition Economica, 252p.

LESCUREUX F., Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente direct et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandre, Thèse de doctorat de Géographie, Université Lille 1, 2003

PERRIER-CORNET P., Repenser les Campagnes, Edition de l'Aube, 2002, 280p.

POULOT M., ROUYRES T., Refaire Campagne en Ile-de-France, *Norois*, n° 202, Rennes, 2007. pp. 61-71.

ROUX E., VANIER M., La Périurbanisation : problématiques et perspectives, DIACT, La Documentation française, 2008, 87p.

SOL MP., La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les Pyrénées catalanes, in VIOLIER P. et LAZZAROTTIO (dir), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Presses de l'Université d'Angers, 2007, pp 161-175.

TALAGRAND M, L'agriculture, un enjeu de la construction des territoires de périphérie métropolitaine, Mémoire de Recherche, Université Paris XII- Val de Marne, 2007, 86p.

Articles

CAVAILHES J., WAVRESKY P., Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles, UMR CESAER Dijon, 2006

CHIFFOLEAU Y., PREVOST B., Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, *Noirois*, 2012, 15p.

JOUGNEAU-GUESNON C., Vers une alimentation durable des territoires : l'engagement des CPIE, in POUR, Novembre 2012, n°215-216

LARDON S., LOUDIYI S., Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales, Géocarfour, 2013, 5p.

LAZZAROTTI O., Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia, Annales de Géographie, n°629, Paris, 2003 pp. 91-110

RASTOIN JL., Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel, Journal Resolis, Mars 2015

ZAPALSKI E., Circuit courts : une nouvelle étude pèse le pour et le contre, Avril 2013

Rapports

FRANCOIS C., DRAPEAU A., BEILLEVAIRE S., DURAND T., Développement de l'Agritourisme dans le Pays Voironnais, Rapport d'étude, Université Lumière Lyon 2, Mars 2016

Atelier Alimentation 2015, Les Produits locaux : Les enjeux de la distribution, Rapport Final, Master IDT, Institut de Géographie Alpine Grenoble, 2015

Construire un projet alimentaire territorial, Méthodologie croisées, Mode Projet d'IUFN & Mode Labom'21, Février 2016, 16p.

Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale, agriculture.gouv.fr

Déclaration de Rennes : Pour des systèmes alimentaires territorialisés, par l'Association des Régions de France

L'agriculture comme ressource territoriale dans un territoire charnière ? Cas du Livradois-Forez, une charnière Pays-PNR, publié par Colloque AISRe-ASRDLF 2010

Rapport Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation ? Etude sur l'impact des systèmes alimentaires territorialisés : l'alimentation durable dans les projets de territoires, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie / IUFN, 2015

Système Alimentaire Territorialisé en France : 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable, Journal Resolis #04, Mars 2015

Annexe

Annexe 1 :



Votre avis nous intéresse !

Le Pays Voironnais envisage de créer un événement mettant en valeur l'agriculture et l'alimentation locale. Est-ce une bonne idée ?

- Oui Non

Qu'aimeriez vous trouver lors de cet événement (*toutes les réponses sont possibles*)

- Marché de produits locaux
- Restauration à base de produits locaux
- Atelier : cours de cuisine, mettre en place un compost ...
- Débat/Discussion : Le foncier agricole, quel avenir pour nos champs ? L'agriculture urbaine, l'agriculture de demain ? ...
- Film : Thématique alimentaire et agricole
- Des animaux de la ferme
- Portes ouvertes à la ferme (type Vendredis Fermiers ou Prenez la clé des champs)
- Concours participatif (type concours photo)

Sur quelle temporalité veriez-vous cet événement :

- Une journée (Samedi ou Dimanche)
- Un week-end (Samedi et Dimanche)
- Une semaine (un peu chaque jour)

Souhaiteriez-vous y trouver des informations sur :

- Les acteurs alimentaires du territoire : Légumerie, MIN ...
- Les acteurs agricoles du territoire : Lait, Noix, St Marcellin ...
- Les deux

Questionnaire en ligne



Annexe 2 :

Premier Contact : Bonjour, je réalise un stage au sein du service Agriculture, Forêt et Développement Durable du Pays Voironnais. Ma mission porte sur la thématique de l'alimentation locale. Le Pays Voironnais souhaite organiser un événement à l'automne 2016 mettant en valeur cette alimentation locale. C'est dans ce cadre que je viens vers vous aujourd'hui afin de connaître vos envies et vos idées, afin d'essayer de construire ensemble une première base de réflexion. Vous faites partie d'un panel de 5 agriculteurs que nous pensons représentatifs du territoire pour un travail « exploratoire ». Cet entretien est une discussions libre qui ne durera pas plus d'une heure. Si cela ne vous dérange pas il sera enregistré pour faciliter le traitement et l'analyse des données par la suite.

Thème	Sous Thèmes	Relance(s)
Institution	<p>Que pensez-vous de l'idée de créer un grand événement autour de l'agriculture locale ?</p> <p>Avez vous un avis sur les événements passés concernant l'agriculture/l'alimentation ?</p> <p>Si oui, quel points forts/points faibles ?</p>	<p>Cela correspond-il au besoin de la profession ? Pourquoi ça ne le serait pas ?</p> <p>Y avez-vous participé ?</p> <p>Pourquoi ? Comment améliorer ?</p>
Événementiel	<p>Avez vous déjà organisé/participé à un événement mettant en valeur l'agriculture/ l'alimentation ?</p> <p>Comment envisageriez-vous un événement demain qui mettrait en valeur l'alimentation/l'agriculture locale ?</p> <p>Quels seraient les partenaires les mieux adaptés pour monter un tel projet ?</p> <p>En direction de qui faut-il orienter cet événement ?</p>	<p>Comment cela c'est il passé ? Des remarques ? Points forts/ points faibles</p> <p>Quelles activités ? Où ? Qui participe ? Quelle durée ?</p>
Scolaire	<p>Depuis 2007 le Pays Voironnais permet aux écoles maternelles/élémentaires de travailler la thématique de l'alimentation locale lors de la semaine du goût en septembre, avez-vous un avis/une vision des actions précédente ?</p> <p>Jusqu'à présent le Pays Voironnais finançait les appels à projets les plus intéressants. Si demain il met en place un programme plus large, commun à toutes les écoles (du moins celles qui répondent présentes) comment verrez vous les choses pour sensibiliser au mieux les enfants à l'alimentation locale ?</p> <p>Comment intégrer les agriculteurs dans un tel projet ?</p>	<p>Points positifs ? Points négatifs ?</p> <p>Idées d'activités ? Thèmes à aborder ? Sur quelles périodes ? Dans quel cadre ? Les enfants doivent-ils aller à la ferme ou la ferme doit-elle venir aux enfants ?</p> <p>Qui ? A quel moment ? Par quel biais</p>

Tables

Tables des Annexes

Annexe 1 : Questionnaire à direction du grand public

Annexe 2 : Grille d'entretien agriculteurs

Tables des Cartes

Carte 1 : La diversité de la production agricole sur le territoire du Grand Grenoble

Carte 2 : Evolution de la surface agricole et du nombre d'exploitation agricoles dans le Pays Voironnais

Carte 3 : Carte de l'occupation du sol de la CAPV en 2012

Tables des Graphiques

Graphique 1 : Réponse à la question « *Le pays Voironnais envisage de créer un événement mettant en valeur l'agriculture et l'alimentation locale. Est-ce une bonne idée ?* »

Graphique 2 : Réponse à la question « *Qu'aimeriez-vous trouver lors de cet événement ?* »

Graphique 3 : Réponse à la question « *Sur quelle temporalité verriez-vous cet événement ?* »

Graphique 4 : Réponse à la question « *Souhaiteriez-vous y trouver des informations sur ?* »

Tables des Images

Image 1: Nuage de mots pour un Projet Alimentaire Territorial

Liste des Sigles Utilisés :

ADR : Aménagement et Développement Rural
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AOP : Appellation d'Origine Protégée
CAPV : Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
IDT : Ingénierie et Développement Territoriale
IGP : Indication Géographique Protégée
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUFN : International Urban Food Network
LEADER : Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale
MIN : Marché d'Intérêt National
NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PAEN : Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PCET : Plan Climat Energie Territorial
PDIPR : Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PNR : Parc Naturel Régional
SAT : Système Alimentaire Territorial
SIQO : Signes d'Identification de l'Origine et de la Qualité
SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
TPE : Très Petite Entreprise
UE : Union Européenne
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

Table des Matières

Remerciement.....	3
Sommaire	5
Introduction	7
Chapitre 1 : Réflexions et politiques publiques alimentaires	12
1) Ce que les Systèmes Alimentaires Territorialisés peuvent apporter au périurbain.....	13
1) De quoi parle-t-on ?.....	13
2) A quelle échelle ?.....	13
3) Les systèmes alimentaires territorialisés dans les projets de territoire.....	15
2) Projet Alimentaire Territorialisé pour le Voironnais : enjeux et perspectives.....	21
1) De quoi parle-t-on ?.....	21
2) Renforcer la durabilité du système alimentaire	21
3) Construire un projet alimentaire territorialisé	22
4) Au regard du Pays Voironnais	24
Chapitre 2 : Mission confiée	25
1) Contexte Général de la mission.....	26
1) Etat des lieux agricole	26
1.2) Contexte agricole du Pays Voironnais	28
2) Description de la mission (reformulation du stage)	34
3) Comment un événement agricole peut-il entrer dans le développement d'un PAT.....	35
Chapitre 3 : Résultats obtenus, perspectives opérationnelles et stratégiques.....	37
1) Méthode d'investigation	38
1) Travail d'appropriation	38
2) Réunion de cadrage	38
3) Questionnaire	39
4) Enquête de terrain.....	39

5) Focus groupe	40
2) Présentation provisoire des résultats	40
1) Questionnaire grand public	40
2) Enquête de terrain.....	42
3) Poursuite envisagée pour la seconde partie.....	44
Conclusion.....	50
Chapitre 4 : Apports réciproques	53
1) Bilan de compétences.....	54
1) Savoirs.....	55
2) Savoir-faire.....	56
3) Savoir-être	59
2) Apports pour la structure d'accueil	60
3) Le post-stage	60
Bibliographie.....	62
Articles	63
Rapports	64
Annexe	65
Annexe 1 :	66
Annexe 2 :	67
Tables	68
Tables des Annexes.....	69
Tables des Cartes.....	69
Tables des Graphiques	69
Tables des Images	69
Liste des Sigles Utilisés :	70

Table des Matières 71

